

PER
M-154

Maintenant

la crise de l'énergie

Jacques Parizeau

- l'Ouest québécois
- la souveraineté culturelle
- l'Université Loyola
- Une théologie de participation

\$1

numéro 133

février 1974



revue mensuelle
disponible chez votre libraire ou en écrivant à
cinéma/québec

C.P. 309, Station Outremont, Montréal, Québec, H2V 4N1
Abonnement (10 numéros) \$6.50, étudiant \$5.00

AVIS AUX ABONNÉS DE

Maintenant

1— Dans toute correspondance avec le secrétariat de la revue, veuillez inscrire la date d'échéance de votre abonnement qui est indiquée à la suite de votre nom: le chiffre qui suit les lettres **mt** désigne le mois d'échéance.

Exemple: **mt-12**

2— Lorsque vous renvoyez votre avis de réabonnement avec votre paiement, n'enlevez surtout pas l'étiquette collée sur l'avis: cette étiquette, même s'il y a un changement d'adresse à signaler, est indispensable au secrétariat.

3— Si vous connaissez déjà votre nouveau code postal, veuillez nous le communiquer.

Merci de votre collaboration.

**Envoyez
votre formule
d'abonnement
aujourd'hui**

MAINTENANT
2765 Côte Ste Catherine
Montréal H3T 1B5
(514) 739-2758

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Je choisis un abonnement: ordinaire \$7 ☐ étudiant \$5 ☐ de soutien \$10 ☐

J'inclus la somme de

Nom:

Adresse:

Maintenant

PER
M-154

fs

SOMMAIRE

février 1974
numéro 133

Maintenant

Revue mensuelle publiée par LES EDITIONS
MAINTENANT INC. Siège social: 775 boul. Le-
beau, Montréal.

DIRECTEUR-FONDATEUR: 1962-1965
Henri Bradet

DIRECTEUR: 1965-1972
Vincent Harvey

DIRECTRICE:
Hélène Pelletier-Baillargeon

SECRETAIRE DE REDACTION:
Laurent Dupont

COMITE DE REDACTION:
Robert Boily, Serge Carlos, Fernand Du-
mont, Laurent Dupont, Jacques Grand'Mai-
son, Michèle Lalonde, Louis O'Neill,
Hélène Pelletier-Baillargeon, Guy Rocher,
Jean-Yves Roy, Claude Saint-Laurent et
Pierre Vadeboncoeur.

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE:
Madeleine Desrosiers

CONCEPTION GRAPHIQUE:
Louis Charpentier

ILLUSTRATIONS:
Claude Poirier et Serge Wilson

PHOTO COUVERTURE:
SFEM

IMPRESSION:
Imprimerie Montréal Offset Inc.

DISTRIBUTION:
Les Messageries Dynamiques Inc.
(514) 384-6401

CONDITIONS D'ABONNEMENT:
Abonnement d'un an \$7.00
Abonnement d'étudiant \$5.00
Abonnement de soutien \$10.00
N.B. Les abonnements ne sont enregistrés
qu'au reçu du versement.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1419

RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE:
2765 Chemin de la Côte Ste-Catherine,
Montréal H3T 1B5, Qué.
(514) 739-2758

Le Devoir et le pouvoir 4
Un éditorial d'Hélène Pelletier-Baillargeon

Crise et politiques de l'énergie 12
Jacques Parizeau

L'utopie ou la mort de René Dumont 18
Jacques Grand'Maison

L'ouest québécois: un nouveau Labrador 19
Un mémoire de Eugène Lavoie

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille 24
Camille Laurin

Une théologie pour un temps de reconstruction 27
Jean-Paul Audet

L'incarnation et le destin des hommes 31
Louis O'Neill

Signes du mois

La souveraineté culturelle: un truc vicieux 6
Alain Pontaut

Les évêques et la conscience: un retour en arrière 7
Louis O'Neill

L'Université Loyola: de la tolérance à la servilité 8
Bertrand Rioux

Le P.Q.: renouveler pendant quatre ans 9
Pierre Vadeboncoeur

Le Québec Médical est mort. Et après? 10
Jean-Yves Roy

Atesrisques 11

A ton choix 22

LE DEVOIR et le pouvoir

Des malins prétendent que la meilleure manière d'obtenir une bonne note au *Devoir* lorsqu'on se propose de présenter une candidature politique, un projet de loi, un mémoire ou même un dossier de revue, c'est d'aller préalablement demander conseil à M. Ryan sur la façon de procéder pour obtenir un feu vert ou une "matière équilibrée". Mal en a pris à la revue *Maintenant* d'avoir sauté cette étape essentielle. L'ensemble de notre numéro de janvier ne s'est guère mérité, en effet, une meilleure note que celle obtenue par notre collaborateur Pothier-Ferland: deux sur vingt avec retenue. Retenue que nous devrions passer, semble-t-il, à la relecture des oeuvres complètes de M. Ryan: ça nous apprendra à poser des questions déplacées et irrespectueuses "envers la personne interrogée et son oeuvre"!

Dans notre candeur naïve (fort grande encore, nous le reconnaissons volontiers!) nous avons cru que la manière la plus simple et la plus évidente d'équilibrer une information prise à l'extérieur, c'était d'aller en quérir, comme dirait M. Fillion, le "contrepois" à l'intérieur. Que la meilleure façon de corriger ou de nuancer des "histoires unilatéralement racontées", des "jalons cent fois ressasés" ou des "réflexions sommaires et superficielles", c'était d'aller chercher la version autorisée de la personne qui, au *Devoir*, possède la triple compétence de directeur administratif, de directeur du journal et de rédacteur en chef. C'est dans cette direction, nous semblait-il, "qu'un journaliste expérimenté recueille son information". Malheureusement, suite à de très longs pourparlers internes entre les divers éléments de sa compétence trinitaire, M. Ryan nous refusait cet indispensable contrepois d'information, quelque quarante-huit heures avant la date de tombée de nos textes. Force nous fût donc de remplir hâtivement une partie de l'espace laissé ainsi vacant en nous livrant avec bonne humeur à "quelques exercices de grammaire comme ceux qu'on pratique dans une école de journalisme". Il faut parfois savoir faire contre mauvaise fortune bon coeur...



La correction de copie, à laquelle s'est livré au contraire avec mauvaise humeur M. Ryan dans son éditorial du 5 janvier, respire en cela la mauvaise foi: refuser aux gens l'information qu'ils recherchent honnêtement (nous n'avons pas à ce que je sache censuré, ailleurs dans le numéro, les éléments positifs ou louangeurs à l'égard du *Devoir* mis de l'avant par les journalistes anciens ou actuels du journal), pour ensuite leur reprocher d'avoir "escamoté trop de dimensions importantes", voilà un procédé familier aux gens de pouvoir. Nous n'osions pas encore croire qu'il pourrait être utilisé par le directeur du *Devoir*. Comme l'écrivait, le 19 janvier, Lysiane Gagnon dans la *Presse*: c'est là "un mauvais exemple qui vient de haut". C'est en effet l'argument-type du pouvoir (gouvernemental aussi bien qu'ecclésiastique) que de renvoyer à leurs pupitres les groupes d'opposition qui les contestent un tant soit peu, en leur disant qu'ils ne connaissent rien à la complexité et à l'ampleur des éléments du problème qu'ils soulèvent. Par définition, un groupe d'opposition, comme *Maintenant* en est un, travaille avec des moyens

limités, de façon artisanale, bénévole et spontanée; il ne peut faire que manquer d'informations et de ressources professionnelles. Ses moyens d'expression favoris ne sont ni le livre blanc, ni l'enquête exhaustive, ni la soutenance de thèse. Un mouvement conjugal, un manifeste d'écrivains, un groupe de consommatrices en colère, un front d'étudiants en grève, un comité de citoyens qui réclament un terrain de jeu ne sont, par définition, versés ni en théologie morale, ni en planification, ni en économie politique, ni en polémologie, ni en urbanisme. Tous les jours, cependant, des requêtes légitimes, ou de justes intuitions émanant de tels groupes, sont écartées du revers de la main par un pouvoir technocratique et hautain qui est incapable de saisir, à travers leurs fautes de méthodologie, leurs raccourcis de pensée ou leurs lacunes de documentation, des convergences significatives pour une lecture renouvelée de la réalité.

"Un brouet fait de ragots, de rancunes, de dissertations pseudo-savantes d'universitaires qui de toute évidence, n'ont jamais compris ce qu'est un journal quotidien", renchérit à son tour, le 16 janvier, M. Filion chapeauté par M. Ryan. Telle est bien là la tactique favorite des pouvoirs: dresser les uns contre les autres, pour les disqualifier à tour de rôle, ceux qu'on pourrait appeler familièrement les "penseurs" et les "faiseurs" de la société! Intellectuel, vous questionnez une structure de fonctionnement? "Vous pelletez des nuages! Vous n'avez jamais mis la main à la pâte pour critiquer. Alors, taisez-vous!" Militant au ras du sol vous prétendez commenter un texte de loi? "Un instant: avez-vous une spécialité quelconque dans ce domaine?..." Fort heureusement pour les éditorialistes, leurs lecteurs ne leur appliquent jamais de pareilles normes lorsqu'ils les voient jour après jour traiter à la queue leu leu de la crise mondiale du pétrole, de la dernière déclaration des évêques, du budget d'une province ou de la politique linguistique. Ils n'attendent pas d'eux qu'ils exhibent des dossiers inattaquables, mais conçoivent beaucoup plus simplement que le bon jugement d'un citoyen éclairé et suffisamment bien informé peut être tout aussi pertinent à entendre que celui d'un spécialiste porté souvent à la myopie intellectuelle.

Pourtant, dans le cas du dossier *Devoir*, tous nos collaborateurs possédaient au moins une compétence: celle de lecteurs assidus, certains d'entre eux y ayant, de leur dire même, appris leur petit alphabet! N'en déplaise à M. Ryan, ils s'étaient, sinon dans la semaine précédente, du moins dans les années passées, tapés à peu de chose près l'intégral de ses oeuvres. Et bien qu'il soit facile de classer d'un trait de plume leurs articles parmi les "dissertations pseudo-savantes d'universitaires", la page cinq du *Devoir* n'a pas toujours fait la fine bouche sur leurs proses bénévoles lorsque, bien sûr, ces dernières savaient faire preuve de discernement dans leurs remises en question... Quant aux lecteurs de *Maintenant* qui, dans un pourcentage impressionnant sont également des lecteurs du *Devoir*, il semblerait, par leurs réactions présentes, que les convergences de fond du numéro aient étrangement re-

joint certaines de leurs préoccupations: M. Ryan est donc doublement impardonnable de s'être refusé au dialogue avec eux.

De plus, au cours de sa méchante correction de copie, M. Ryan y va également d'une parenthèse malicieuse au sujet de l'indépendance financière du *Devoir* à laquelle *Maintenant* ne saurait prétendre, laissant par là planer un soupçon équivoque sur une réalité que chacun connaît déjà, à savoir que *Maintenant* survit depuis cinq ans grâce à l'appui de M. Pierre Péladeau. Le moment nous semble avoir été mal choisi par le directeur du *Devoir* pour nous défier à un concours de pureté. Lorsque, dans son éditorial du 24 novembre 1973, M. Ryan s'est porté à la défense véhémement du président de Québecor dont les journaux étaient momentanément menacés par la pénurie du papier-journal, personne de sérieux, c'est-à-dire de bien informé, n'a cru un instant le directeur du *Devoir* alarmé par la perte que constituerait pour la liberté de presse au Québec la disparition éventuelle du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*. Il suffisait de se rappeler que le *Devoir* est imprimé chez Dumont et que cette imprimerie fait aussi partie des entreprises de M. Péladeau... Comme quoi l'intérêt reste pour tout le monde (y compris, au passage, M. Ryan) la mesure des actions!

Enfin, pour clore cet intéressant chapitre sur la liberté de presse, est-il inutile de rappeler les heures d'inquiétude vécues par le *Devoir* après les événements d'octobre, lorsque de gros annonceurs du journal se mirent à pénaliser les positions du directeur face à la loi des mesures de guerre? Quand un journal se porte si bien, comme dirait M. Filion, c'est certes le signe "qu'il a mené une bonne vie". Du point de vue de la haute finance, tout au moins!

Tout maladroit et incomplet qu'il fût, le numéro de *Maintenant*, du pamphlet à l'analyse, présentait une convergence dans la verbalisation d'un malaise important au sein du *Devoir*. Et quand la convergence d'une petite revue "séparatiste et socialiste" rejoint le "Ryan's newspaper" des milieux anglophones, c'est peut-être qu'il est temps d'en prendre note et à tout le moins de se laisser interroger avec un minimum d'ouverture. La "légende" est parfois plus vraie que l'histoire...

M. Filion, pour sa part, croit que le problème de M. Ryan n'est pas d'être M. Ryan mais de n'avoir "pas de contre-poids" et il a sans doute en partie raison. C'est d'ailleurs peut-être aussi le problème du *Devoir* lui-même. M. Filion a, à cet égard, répondu franchement à beaucoup de questions que M. Ryan avait récusées on ne sait trop pourquoi. Ainsi nous savons clairement désormais que le *Devoir* "n'a jamais eu de tendances révolutionnaires; il est plutôt conservateur dans le sens du respect de certaines valeurs: religion, famille, propriété privée, éducation, démocratie parlementaire, etc..."

A lui aussi, faudrait-il peut-être un "contre-poids"? Certains y pensent.

Hélène Pelletier-Baillargeon

La "souveraineté culturelle": un truc vicieux mais instructif

On a encore trouvé un truc pour tenter d'empêcher le Québec de contrôler lui-même son destin. C'est un truc amusant, vicieux mais instructif. Ses inventeurs l'ont baptisé sans piper la "souveraineté culturelle". Lancé et diffusé à son de trompe — de trompe qui, on vous le laisse deviner — le slogan, c'est certain, ne manque pas de cet effet de choc dont rêvent tous les bons rédacteurs publicitaires.

Pourtant la souveraineté, c'est quoi? C'est le bon vieux "Maitre chez nous", mais pris cette fois au pied de la lettre. C'est le pouvoir de décision, l'autorité suprême d'une nation, d'un gouvernement, d'un Etat. C'est l'opposé de la dépendance et de la sujétion, de la tutelle, de l'immaturité. C'est le contraire de la province.

Car la province, c'est quoi? C'est la Gaule cisalpine, devenue terrain de chasse romain après sa conquête par César. Comparaison lointaine, encore que, entres autres déguisements, M. Trudeau ne serait peut-être pas si mal en César. Du reste, des comparaisons, on peut bien en choisir plus près de nous. Et même, pourquoi pas, chez nous. Ce sera plus clair. Une province, c'est un peuple minorisé, sournoisement décervelé, dont l'homogénéité d'origine se morcelle et se détériore lentement mais sûrement, d'ailleurs sous l'oeil bienveillant de conseillers et de médecins qui sont là pour masquer que leur vrai objectif est que sa santé se dégrade. On ne donnerait pas cher de cette vie-là!

Une province, c'est un ersatz de gouvernement, parce que ce n'est qu'une dépendance du pouvoir central qui, décidant de son destin, le dépouille peu à peu de ce qu'il peut avoir gardé d'autonomie formelle. Une province, exactement, c'est "une division territoriale placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central". Au pouvoir à Québec, dans le statut actuel, M. Bourassa ne sera donc jamais, comme ses prédécesseurs, qu'un "délégué" du pouvoir central. C'est-à-dire, veut veut pas, un agent de l'assimilation des siens.

Ledit agent aimerait, bien sûr, que les choses ne soient pas si claires. Ou plutôt qu'elles n'apparaissent pas aussi clairement, et aussi vite, à un nombre croissant d'électeurs. Mais comment éviter cette prise de conscience? En s'efforçant de persuader l'opinion que, même tout à fait dépendante sur le plan politique, social, économique, la province de Québec peut néanmoins sauver de ce naufrage inévitable un attribut vital de son identité, langue, coutumes, oeuvres et manière d'être: sa culture. C'est un pari truqué mais qui peut quelque temps, songe-t-on, prolonger la chimère du fédéralisme. Complices des autres, liés en tout aux autres, nous allons néanmoins, avec même la bénédiction des autres, réaliser votre souveraineté culturelle. Et dès lors, de quoi donc pourrez-vous vous plaindre?

Remarquez bien que, si c'était possible, on pourrait voir. Seulement, à voir, malheureusement, on s'aperçoit que ce n'est pas possible. Que, donc, il ne s'agit que d'une astuce pour faire croire qu'on va faire ce qu'on ne veut, ce qu'on ne peut pas faire. Déjà, il y a quelques mois, un Québécois soucieux de sa culture aurait-il eu un instant l'idée de prendre au sérieux la promesse de la réalisation de cette souveraineté culturelle dans le cadre de la tutelle politique et de l'économie fédéralisée que

le professeur Léon Dion l'aurait, dès avant les élections, mis en garde et bien vite détrompé. Il n'était pas, au vrai, plus difficile de mesurer la légèreté de cette promesse pré-électorale que de constater les aspects parfaitement négatifs de l'action culturelle du gouvernement libéral depuis 1970.

Et cette solution-miracle de la souveraineté relative, seulement inventée pour couper l'herbe sous le pied des tenants de l'indépendance, il suffit, pour y croire, d'oublier, après tout, peu de choses: les mille preuves quotidiennes que nous donne Québec, en ce domaine particulier, de sa totale inféodation à Ottawa; l'abandon contrôlé de ces quelques secteurs parmi d'autres: le livre, l'édition, la bibliothèque, la production cinématographique, la langue. Pas plus de politique pour les bibliothèques que de Régie, pourtant promise, pour le cinéma québécois, qui demeure, comme la production de livres, financé, donc manipulé, par Ottawa. Et si c'est là ce qu'il appelle la souveraineté, ce gouvernement d'abandon et qui ne fait pas même ce que la Constitution des autres lui permettrait de faire, alors il faut s'entendre sur les mots. Savoir qu'un domestique ou un laquais ne peuvent parler de souveraineté parce que c'est un non-sens. Savoir qu'une "colonie intérieure" ne peut, contre le gré du maître, se payer un tel luxe et que c'est une absurdité de le prétendre.

L'odieuse loi 63 a déjà fait bien des ravages dans le sens de l'assimilation linguistique des francophones? N'importe! Notre gouvernement de souveraineté culturelle n'en envisage le retrait hypothétique que dans quelques années quand on aura atteint, le bilinguisme aidant, le point de non retour, quand il ne restera au Québec, nouvelle Acadie, que 30 % de francophones et que M. Pelletier nous invitera encore énergiquement à devenir "massivement français".

Au vrai, il n'y a pas d'autonomie en quelque domaine que ce soit sans vrai pouvoir de décision et sans l'assentiment, en l'occurrence, de la majorité canadienne-anglaise. Un joli rêve! Il n'y a pas de souveraineté culturelle sans souveraineté tout court. Un cul-de-jatte ne peut pas marcher avec les pieds que le sort lui a refusés. Le lui faire croire n'est qu'une odieuse dérision. Heureusement, nos pieds à nous auront repoussés avant que M. Bourassa n'ait résolu son épineux problème: comment faire miroiter la souveraineté, notre nécessité, sans la faire.

Alain Pontaut

Les évêques et la conscience: un retour en arrière

s'opposer à ce que dit l'Esprit par l'intermédiaire de l'autorité que Jésus a lui-même établie. Certains retournent néanmoins l'argument, en disant: puisque l'Esprit-Saint guide la raison et appuie la conviction morale de plusieurs chrétiens en conflit avec l'autorité, les dépositaires de celle-ci doivent se demander s'ils ne versent pas dans le *subjectivisme institutionnel*, à savoir la conviction d'avoir raison a priori, sous prétexte d'être les sujets dépositaires de l'autorité, au sein de l'Institution. Une telle dialectique qui vaut bien l'autre peut faire durer longtemps le débat.

On croirait, de prime abord, que le désaccord actuel porte sur l'opposition entre les exigences de normes morales objectives et les requêtes d'une certaine sensibilité morale subjective. Formulée de cette façon, la question appelle une réponse favorable aux impératifs d'une morale dite objective. En effet, le subjectivisme moral ne peut à lui seul sauvegarder et promouvoir les valeurs morales. Aucun ordre social, qu'il soit catholique, capitaliste ou communiste, ne peut se maintenir sur une base aussi fragile. C'est bien mal défendre sa propre cause que de réclamer le droit pour chacun de faire ce qu'il veut. En fait, les divergences actuelles portent sur autre chose.

Le conflit, surtout tel que l'encyclique *Humanae vitae* a contribué à le durcir, résulte de perceptions différentes des valeurs, des normes morales objectives. Le durcissement a été accentué par la tendance du pouvoir religieux à réduire la fonction analytique et critique des théologiens et des moralistes qui, de tout temps, ont cherché à évaluer le potentiel d'obligation de tel ou tel énoncé moral. Qu'on se rappelle les vieux axiomes: *Une loi douteuse n'oblige pas*, ou encore: *Dans le doute, c'est la liberté qui prévaut*. Sans doute que dans l'univers clos d'un monde de chrétienté, les divergences qui mettaient en conflit les moralistes ne portaient finalement que sur des choses secondaires, mais il n'en demeure pas moins que le droit leur était reconnu de clarifier et de tempérer la portée des normes officielles. On estimait que l'Esprit-Saint exerçait, à ce palier aussi, une activité non dépourvue d'importance.

Ce genre de conflits entre moralistes, pasteurs, chrétiens éclairés, qui s'efforcent de préciser la praxis morale la meilleure en telle situation donnée, est inévitablement voué à occuper une place de plus en plus importante dans un monde traversé par une grande diversité d'approches culturel-

les et où la réflexion sur la conduite humaine accumule une grande variété de matériaux fournis par l'élargissement du savoir: sociologie, psychologie, histoire, etc. Rien ne prouve que l'Esprit-Saint veuille s'en tenir à une seule de ces approches culturelles. Il y a tout lieu de croire, au contraire, qu'il oriente la conscience humaine en utilisant une grande diversité de voies. L'*objectivité morale* requiert donc que l'on explore ces multiples voies. Certains, objectivement, sont enclins à privilégier une approche, nourris qu'ils sont d'une culture particulière, d'autres préfèrent une approche différente. C'est bien objectivement que tous ces gens entrent en conflit et à partir de données objectives, mais parcellaires. L'Esprit-Saint ne conseille pas, semble-t-il, de jeter au panier toute cette nouvelle cueillette de données pour s'en remettre au seul argument d'autorité. Ni de vouer à l'oubli l'antique et prudente démarche des moralistes qui, au lieu de s'en tenir au facile argument d'autorité, préféraient nuancer, distinguer, pondérer, se rappelant que toute certitude morale est *sui generis*, que toute morale vraie est en situation, que le devenir de l'homme, son évolution, son histoire contribuent à modifier sans cesse les circonstances de l'agir moral.

Le doute actuel, en matière morale, ne résulte donc pas nécessairement d'une montée du subjectivisme moral. Il provient plutôt du fait que beaucoup de situations sont objectivement douteuses, que beaucoup de normes sont objectivement discutables, du moins dans la forme où elles furent transmises. En des matières qui, autrefois, semblaient susciter l'unanimité, telles l'indissolubilité du mariage, l'éthique sexuelle, la contraception, des esprits renseignés, sérieux et pondérés introduisent aujourd'hui de multiples nuances, cherchent à mieux tenir compte de l'éclairage apporté par le quotidien des hommes, le développement du savoir, les intuitions morales de ceux et de celles qui vivent les situations concrètes. Ce qui est en jeu, dans toute cette affaire, ce n'est donc pas une opposition entre les tenants de l'objectivité et ceux de la subjectivité, mais bien l'idée que l'on se fait d'une praxis morale objectivement fondée.

On a l'impression qu'au lieu de chercher à faire progresser le débat, la récente déclaration tente plutôt un habile retour en arrière, par l'utilisation du Saint-Esprit comme chemin de raccourci. Abordée de cette façon, la véritable question est esquivée, mais elle n'est pas réglée.

Louis O'Neill

La lettre de l'épiscopat canadien, parue en décembre, sur la formation de la conscience, a quelque peu surpris l'opinion, du moins chez ceux qui accordent encore beaucoup d'attention à ce genre d'événements. On s'est demandé d'où était venue l'idée de publier un tel texte. En fait, selon des observateurs apparemment bien informés, c'est une histoire qui remonte loin, à la parution d'*Humanae vitae*, en 1968, et aussi à celle de la déclaration dite de Winnipeg, dans laquelle des évêques du Canada, désireux d'adoucir l'impact de l'encyclique, avaient insisté beaucoup sur la liberté de conscience. Cette sourdine avait plu aux chrétiens du pays mais avait déplu à Rome qui, paraît-il, insistait depuis lors pour qu'on apporte un correctif à la prise de position de Winnipeg, jugée trop libérale.

C'est un fait connu que nombreux sont les théologiens en désaccord avec le document de l'épiscopat. Certains d'ailleurs ont fait connaître publiquement ce désaccord. En pratique, la savante dialectique des évêques qui guide le déroulement de la preuve aboutit à situer le Magistère au-dessus de la conscience. Le document ne manque pas non plus d'habileté en insinuant que si l'Esprit-Saint ne peut se contredire, il semble donc peu probable que ce soit l'Esprit qui incite un chrétien à

L'Université Loyola: de la tolérance à la servilité

On sait comment certains scribes se sont adonnés joyeusement et consciencieusement à l'exégèse de ces rapports, trop heureux de ne pas avoir à plonger en deçà de ce cadre abstrait d'analyse. On a voulu nous faire croire que les problèmes de fond étaient posés alors qu'ils étaient escamotés dans le principe même.

Un autre danger qui s'annonce de plus en plus menaçant, c'est celui d'une démission collective au nom d'une certaine tolérance dont le vrai nom est la servilité envers les intérêts et les valeurs des classes dominantes. La tolérance pourtant est virilité et non pas respectabilité, ni refus de choisir, ni laisser-faire débilisant.

C'est en faisant un mauvais usage de la tolérance pour couvrir son indécision ou sa veulerie qu'on prépare le plus grand cynisme. Je ne voudrais pas qu'au Québec nous donnions raison une fois de plus aux analyses de Nietzsche sur l'utilisation de la vertu pour cacher sa faiblesse. C'est pourquoi, je me réjouis que la grande voix de Pierre Vadeboncoeur dénonce avec autant de profondeur et de vérité les hommes et les institutions rongés par cette gangrène aussi dangereuse que la violence qu'on voudrait éviter mais qu'on prépare tout de même par choc en retour. Les solutions politiques sont à inventer dans l'honneur, la dignité et la créativité et non pas dans l'obturation de ces sources qui font la grandeur de l'histoire humaine. On nous prêche une fausse justice et une fausse tolérance si ces valeurs ne peuvent être assumées qu'en niant en définitive les droits collectifs de notre peuple.

Sur cette toile de fond, le problème de l'université Loyola n'est qu'un épisode de plus de notre drame collectif. Nous sommes ici en plein cauchemar et l'obscurcissement des détenteurs du pouvoir y est à son comble. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer une décision aberrante de la part du gouvernement, mais d'apprécier une situation globale qui rend possibles des décisions aussi manifestement contestables et injustes envers le peuple francophone du Québec.

Les éléments du problème apparaissent pourtant simples: il s'agit du collège Loyola qui dispense un enseignement collégial et universitaire de premier cycle et qui réclame une charte universitaire. Ses effectifs en septembre 72 s'élevaient à 4000 étudiants dont la moitié était de niveau universitaire. Par ailleurs, la clientèle ne justifie pas la création d'un nouveau centre universitaire puisqu'il y a et y aura un excédent de places à McGill et à Sir Georges

Williams. L'ex-ministre de l'éducation M. Guy Saint-Pierre a déjà indiqué en décembre 71, qu'il n'était pas question de donner suite à la demande de Loyola, et le Conseil des universités après analyse des prévisions sur la population universitaire anglophone recommandait de concentrer à McGill et Sir G. Williams l'enseignement supérieur et de faire de Loyola une institution collégiale.

De plus, rien ne justifie sur le plan proprement universitaire la reconnaissance de Loyola comme institution universitaire ni la recherche comme telle liée particulièrement au deuxième et au troisième cycle (l'enseignement dispensé est de premier cycle), ni les intérêts culturels d'une minorité anglo-catholique déjà assurés par l'ensemble du groupe anglophone. On ne peut non plus décemment arguer du caractère confessionnel de Loyola pour justifier en 1974 la création d'un autre campus universitaire. Ajoutons enfin que cette création d'un nouveau campus et l'augmentation de places disponibles exerceraient sûrement un attrait néfaste sur la population francophone qui compose déjà 10% des effectifs étudiants des universités anglophones.

Comment se fait-il alors qu'en dépit du bon sens le mieux assuré et des données objectives les plus obviées, que malgré les effets néfastes défavorables aux francophones et des déboursés additionnels considérables qu'entraînera la reconnaissance de Loyola comme institution universitaire, le gouvernement décide de créer un troisième campus universitaire anglophone à Montréal, ce qui fait quatre campus anglophones au Québec? N'est-ce pas un peu trop pour assurer la sécurité culturelle de notre minorité anglophone?

On aurait pu penser que l'opinion anglophone dans son propre intérêt et par justice envers la majorité francophone se rangerait à l'avis du Conseil des universités de même qu'à la prise de position antérieure du ministre Guy St-Pierre. Il n'en a rien été, ce qui illustre très bien l'aveuglement des minorités possédantes partout dans le monde. Leur égoïsme congénital crée des situations explosives et alimente pour l'avenir un radicalisme dont elles sont les premières victimes. C'est ainsi que la presse anglophone accorda unanimement son appui en page éditoriale à la demande de Loyola. Pourtant l'on vit mieux encore: l'archevêché qui avait accepté la déconfessionnalisation des universités francophones défendit ces privilèges exorbitants de la confessionnalité dans notre société actuelle au profit de Loyola.

En ce début d'année, il me semble nécessaire d'identifier certains dangers qui nous guettent dans la perception que nous avons des problèmes de notre société. Le plus pernicieux me semble être l'esprit d'abstraction qui découpe dans la réalité complexe certains aspects et certains niveaux de problèmes sans le souci de les interpréter en regard de la réalité profonde de notre société.

C'est ainsi que nous avons remis à des commissions d'enquête le soin de statuer sur la langue et la culture alors qu'elles ne servaient qu'à masquer les vrais problèmes puisqu'elles présupposaient ce qui était en question. La commission Laurendeau-Dunton, par exemple, avait pour mission d'aménager la langue et la culture dans un cadre politique fédéral qu'il aurait fallu précisément soumettre au doute méthodique. Il en est ainsi pour la commission Gendron. Ces deux commissions en fournissant un certain cadre pour la discussion ont par la même occasion masqué l'a priori non critique de leur base de recherche.

et le directeur du Devoir de Bourassa, plus subtil mais aussi plus erratique que jamais, prit fait et cause pour Loyola au nom du site et de l'appartenance au milieu! M. Edouard Pagé, professeur à l'université de Montréal, mit facilement en pièces les arguments de M. Ryan dans un article publié dans le Devoir du 21 nov. 1972. Je rappelle seulement que M. Ryan faisait grand état de la situation de Loyola en plein coeur de cette partie du Québec où vit la majorité de la population anglophone. Et M. Pagé notait très justement que la majorité de cette majorité ne va pas à Loyola mais plutôt à McGill et S.G.W. Qu'en plus de 10% de francophones qui vont à Loyola, on y trouve un très fort pourcentage d'italo-québécois qui eux traversent le centre-ville pour s'y rendre. Quant au ministre Cloutier, la conscience bien rassurée par la servilité de l'archevêché et du Devoir, il céda, selon sa pente la plus naturelle, aux pressions des anglo-catholiques et du milieu anglophone en général.

En face de ces jeux bien connus de l'establishment francophone et anglophone, il y a le peuple du Québec qui se retrouve plus dépouillé que jamais de sa souveraineté.

La question qui se pose est la suivante: s'il est possible de voter le projet de loi 63, d'hésiter à proclamer le français comme seule langue officielle et nationale au Québec, de créer un troisième campus universitaire anglophone à Montréal et d'appeler tolérance et compréhension ce qui est servilité et démission, comment ne pas penser que seule l'indépendance pourra créer des conditions qui permettront une plus saine perception de notre existence collective et une confiance renouvelée dans notre avenir.

Actuellement, nous sommes en face d'une communauté dominée qui se voile la face devant sa condition d'aliénation profonde par une fuite en avant dans un idéal caricatural de justice exemplaire qui en arrive à ce résultat aberrant d'oublier les droits fondamentaux de la majorité francophone pour défendre les privilèges de la minorité anglophone et quels privilèges! Cette conception masochiste du problème culturel par son idéal délirant de justice mal comprise, joue le rôle d'un nouveau messianisme qui cherche à nous valoriser pour compenser notre sentiment d'impuissance et d'infériorité collectives. On s'étonnera peut-être un jour de constater que cette justice désincarnée aura été la source de l'intolérance qu'il faudrait pourtant éviter.

Bertrand Rioux

Renouveler pendant quatre ans

Le PQ aura à soutenir quatre ans d'infériorité. Il lui faut prendre les moyens de faire le pont d'ici 1977. Il doit garder son importance jour après jour, mois après mois. Pour cela, il ne s'agit pas seulement de jouer brillamment un rôle d'opposition parlementaire. Peu de temps suffit pour se figer dans l'histoire. Aussi doit-on examiner au plus tôt les conditions nécessaires à la poursuite d'une montée dont les causes possibles ne sont pas toutes comprises, il s'en faut, dans l'actif actuel du parti en hommes, en organisation et en doctrine.

Quand on a beaucoup créé, comme au PQ, on peut un instant s'imaginer, soit par fatigue, soit par satisfaction, que l'acquis, spécialement dans les idées, suffit en gros pour l'avenir. Le parti n'aurait alors qu'à transporter son bagage d'une élection à l'autre et à se répéter indéfiniment. Mais c'est là une manière d'être figé, un peu complaisamment, dans ce qu'on a eu le mérite de produire. Cela ne suffit pas. Il faut que le parti invente encore, et qu'on le sente vivant et créateur, vu particulièrement l'aspect désavantageux que ne manque pas de lui donner dans le public son petit nombre de députés, et vu le temps qu'il lui faudra passer sans pouvoir modifier sa position.

Heureusement l'indépendance est une vaste idée et qui appelle un contenu. Heureusement la doctrine du PQ n'est pas encore une somme. On peut très bien concevoir de grands progrès, pour cette période, qui confirmeraient la vitalité du parti et qui entretiendraient sa vigueur.

C'est ainsi que le PQ peut encore développer largement son option social-démocrate. Il n'est pas nécessaire de perdre de vue les réalités sociologiques prévalentes au Québec pour le faire. Il peut répondre davantage aux besoins immédiats et concrets des gens, dans le discours comme dans le programme. Il est bien placé pour le faire: les événements en donnent sans cesse l'occasion et il constitue l'Opposition. Il peut se tenir en contact avec la population mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici et mieux lui parler d'espoir. Le PQ doit rester le même et il doit devenir autre, tout ensemble.

Quant à la philosophie de l'indépendance, elle est encore trop peu approfondie. Qu'arrivera-t-il des masses francophones, si l'indépendance ne se fait pas? Qu'arrivera-t-il des travailleurs francophones, sous une domination anglophone de plus en plus complète et dans une condition où notre supériorité démographique diminuerait au point un jour de disparaître? Je ne vois pas dans le monde d'exemple d'une situation populaire qui ne soit pas ou ne puisse pas être influencée par la situation nationale du peuple. Le national n'est pas tout, c'est entendu, mais ce facteur compte et peut même devenir tout à fait déterminant, soit dans la déchéance d'une nation, soit au contraire comme point d'appui. Chose certaine, il n'est jamais à négliger. Ce n'est pas en disant que des Noirs d'Afrique sont exploités par des Noirs d'Afrique qu'on a tout dit. Les Noirs d'Amérique sont écrasés, eux, en partie à cause de leur situation proprement politique. S'ils étaient indépendants, s'ils pouvaient l'être, ils auraient au moins une prise sur la réalité. D'ailleurs, il n'est pas besoin d'aller chercher si loin; on a déjà bien des exemples de discrimination sous les yeux, ici; on a de plus cette évidence: le peu d'intérêt nationaliste du gouvernement Bourassa explique dans une bonne mesure sa lâcheté, une lâcheté qui nous infériorise à tant d'égards!

Les raisons profondes de la nécessité de l'indépendance sont encore loin d'avoir été suffisamment explorées. On les ignore encore plus dans le grand public. Le travailleur, par exemple, ne devine pas grand-chose de la condition qui l'attendrait comme Québécois et comme travailleur dans un pays plus dominé qu'aujourd'hui, même s'il a l'expérience directe de la concurrence des immigrés, et même s'il a celle, non moins claire souvent, des préférences accordées à toutes les races sauf la sienne dans de multiples lieux de travail.

Il revient au PQ, en grande partie, d'expliquer ces choses-là, et dans ce but, un grand travail d'analyse et de réflexion reste à faire, qui appartiendrait à de nombreux chercheurs et écrivains, mais que le parti pourrait répandre, en plus d'y contribuer. Il est certain que de grandes tâches attendent celui-ci dans les quatre ans qui viennent. Il ne suffira pas de transporter ce parti et sa pensée actuelle pendant quatre ans comme une Arche d'alliance. Il faut qu'il produise encore.

Pierre Vadeboncoeur

Le Québec Médical est mort. Et après?

Le Québec Médical est mort. Vous ne le saviez pas, sans doute. Il meurt tellement de média d'information. Il en meurt tous les jours, ou presque. Il est mort plus de mille publications depuis trois ans, au Canada. On ne prend plus le temps de porter tous ces deuils.

D'ailleurs, en tant que consommateur, on est finalement sursollicité. Des annales de la bonne Sainte Anne à la revue spécialisée, en passant par le magazine d'information qu'on lit à cause des belles photos jusqu'à la revue d'opinion, sans compter la télé, la radio, les bandes dessinées, un journal d'humour par-ci, par-là, un *best-seller* ou deux de temps en temps, le livre blanc ou l'encyclique, le dernier roman du fleuve noir, les livres à acheter pour les enfants, telle conférence que l'on nous a recommandé de ne pas rater, le cinéma où il passe un bon Leone, ou même les diapos de tante Charlotte sur les jardins de l'Alhambra. Bref, quand un médium d'infor-

mation s'éteint, on éprouve presque un soulagement, espérant secrètement que sa disparition entraînera une sorte d'allègement de cette espèce particulière de pollution qui sévit dans le champ de l'information. On se pose bien, une fois ou l'autre, quelques questions sur la "liberté de presse", mais on se convainc qu'un autre médium surgira quelque part, meilleur que le défunt et l'on s'endort sans trop de peine, en se disant finalement que la liberté de presse, comme problème, n'intéresse guère que quelques journalistes et une poignée d'intellectuels inconsolables qui trouvent toujours à redire à tout propos.

Devant la vente du *Soleil* à Monsieur Jacques Francoeur, on s'énervait d'abord mais on se calme vite en se persuadant que ce devait bien être inévitable... Quant à la grève de Radio-Québec, elle a trop duré; elle n'intéresse plus le citoyen. D'ailleurs, à bien considérer le scandale du Watergate, on ne voit pas très bien de quoi se plaignent les éternels mécontents: l'affaire du Watergate est devenue la preuve parfaite de l'existence irréfutable de la liberté de la presse!

Mais ce dont on ne parle guère, à propos de Watergate, c'est de la réaction paradoxale du public. Soixante-dix pour cent des Américains sont convaincus de la culpabilité du président, mais seulement quarante pour cent souhaitent sa destitution. On est parvenu à lire le Watergate comme on lit *Le Parrain* ou *Papillon*. On en est arrivé, par une mystérieuse accommodation des sens, à dissocier le réel du récit. Il y a, d'une part, une histoire vraie, bouleversante, racontée par des journalistes: un événement dont on a repéré la vraisemblance, mais d'autre part, il y a le réel, c'est-à-dire la vérité, à propos duquel on conserve d'énormes réticences. On se retrouve devant le paradoxe d'un peuple qui accorde à ses journalistes pour atteindre le but une latitude inouïe dans le récit mais, en revanche, ne les croit pas au bout du compte.

Il ne faudrait cependant pas penser que le journaliste américain peut tout à fait écrire n'importe quoi: certains sujets demeurent tabous. Ainsi quand la revue *Remparts* a osé aborder le problème de l'ITT, des exemplaires de son numéro ont été raflés par l'ITT elle-même dans les kiosques à journaux. Le journaliste américain peut tout imaginer, raconter beaucoup de choses, rapporter la plupart des faits; dès qu'il se met à conclure, à réfléchir ou à faire réfléchir, il cesse son récit: il est donc suspect.

Evidemment, il importe que le public reste convaincu d'avoir affaire à une presse libre. Pour ce faire on maintient dans certains secteurs, tels la violence et la sexualité, une ouverture d'esprit impeccable, une largesse de vues apparemment sans bornes, une quantité infinie d'informations. Cette mesure satisfait immanquablement le désir idéologique d'un certain libéralisme et protège merveilleusement bien les secteurs délicats des contrecoups d'une réaction si jamais le public prenait conscience de l'illusion dans laquelle on l'entretient.

Cette impression de liberté est tellement savamment maintenue que le public s'étonne des revendications pour "la liberté de presse". Il suffirait de regarder pourtant! *Maclean* et *Châtelaine* appartiennent à Maclean Hunter et, de ce fait, par entente avec le bailleur de fonds, doivent demeurer discrets et très corrects. La revue *Liberté* n'a plus de prise de position: elle publie des textes de création, ce qui lui permet d'être subventionnée par le Conseil National des Arts. *Québec-Presse* choque: il campe perpétuellement au bord de la faillite. *Le Devoir* des grandes luttes nationalistes d'antan devait régulièrement, pour survivre, lancer des S.O.S. aux Amis du Devoir. Domestiqué aujourd'hui, il se repose présentement sur un confortable coussin de publicité. La brève incartade de M. Ryan, lors des événements d'octobre, lui servit de sonnette d'alarme: la fidélité des annonceurs a ses limites...

Quant à la revue *Maintenant*, tant qu'elle n'aura pas suffisamment d'abonnés, elle devra compter sur la subvention de Pierre Péladeau. La liberté de presse se limite souvent à d'adresse que l'on a à louvoyer parmi le public, les autres média et son bailleur de fonds.

L'autre solution, c'est de fonder son existence sur un certain public d'"utopistes" qui croient encore que l'univers est à bâtir. Des utopistes qui ont envie de se garder libres. Des gens qui exigent une lecture critique de l'événement. C'est l'option de *Maintenant*. Mais qui ne voit le paradoxe: la liberté de presse, c'est l'ultime finesse de celui qui arrive à convaincre un consommateur qu'il a besoin d'être secoué, dérangé. Peu de lecteurs acceptent d'être dérangés. Peu de commanditaires subventionnent de telles entreprises, car plus on s'efforce de démasquer, moins on trouve de preneurs...

Le Québec Médical est mort. Et après? Il demandait à son lecteur d'être dérangé.

Jean-Yves Roy

À TES RISQUES

A chacun sa place

J'ai peut-être en effet trop chargé ma peinture de M. Claude Ryan. Après tout, comme la plupart, notre bonhomme fait ce qu'il peut dans la vie. Mais enfin, il faut dire ce qu'il faut dire, avec ou sans excès, et reconnaître un certain nombre de choses que peu de gens voudraient nier, par exemple les suivantes: que M. Ryan n'a jamais épousé, ce qui s'appelle épouser, une seule cause, sauf la défense du Québec lors des Mesures de guerre; qu'il a constamment enseveli le sens et le relief de la pensée des rares hommes publics qui en ont une, sous une avalanche de distinctions ou de réserves réductrices, sans inspiration, sans enthousiasme et sans sympathie; qu'il a pratiqué un journalisme terne et morbide, démobilisateur et ennuyeux, sur lequel on a bien droit de le juger quand il s'agit de lui-même et de son journal; qu'il est un écrivain lourd, sans imagination, sans saillies et sans style; que sa pensée est constamment équivoque et pesante; qu'il a, en particulier sur la question nationale, des attendus, des considérants, un éloignement et une perplexité qui le jugent tout entier. Enfin—et cela se dit d'un mot—il a recommandé la réélection de la clique libérale, ce qui ne se pardonne pas.

On n'y peut rien. On voudrait bien épargner cet homme-là, qui au fond n'est pas un mauvais zigue. Seulement, l'équivoque à son sujet et à celui du *Devoir* a trop duré, grâce au laisser-faire de trop de gens, parmi lesquels je m'inclus. M. Ryan, qui ferait un pape moyen, fait un journaliste insupportable. Pour son double malheur, il n'est pas le successeur de Pierre mais de Henri Bourassa. De toute évidence, il n'est pas à sa place.

P.V.

Gérard Filion par lui-même

Le fait qu'il soit en bonne santé est, parmi plusieurs autres, l'indice qu'il a mené une bonne vie.

S'il avait ingurgité toutes les potions magiques que les charlatans lui recommandaient, il y aurait belle lurette qu'il en aurait crevé.

S'il y a quelque chose de permanent chez Gérard Filion, c'est son respect de la tradition; ces deux volets d'une même personnalité font sa richesse et assurent sa permanence.

Il s'efforce donc de prévoir et de préparer l'avenir comme continuation de ce qui est.

Gérard Filion n'est ni un mouvement de contestation, ni un groupement subversif.

Grâce à Dieu, il est plutôt conservateur dans le sens du respect de certaines valeurs: la religion, la famille, sans oublier la propriété privée.

Il ne lui arrive jamais de précéder l'évolution de la société, mais il lui arrive quelquefois de la suivre.

Aussi a-t-il toujours volontiers guidé ceux qui cherchaient une orientation.

P.V.

Mon cher Robert,

Refusant de reconnaître avec Claude l'humilité de ton pouvoir, certains réclament la télédiffusion des débats à l'Assemblée Nationale. En somme, on veut la mass-médiation de tes arrières cuisines. Comme chez Maple-Leaf nous n'aurions plus un salon, mais des millions de salons de la race... Tu hésites, je le sais. On risque de surprendre un de tes députés, sinon la main dans le sac, du moins les doigts dans le nez... ça manquerait de décorum. Et puis, un cameraman pourrait bien refuser de te prendre du bon

côté: le droit, sans aucun doute. Ce qui serait dommage. Et puis tu devrais peut-être congédier ton obscur coiffeur et mander quérir Bernard à Montréal, ou même, Alexandre à Paris. L'Etat a ses raisons...

Le pain se faisant cher, donne leur le cirque. Non à Radio-Québec, oui à la télévision. "Canner" l'Assemblée nationale, songez-y! Paul y trouvera, j'en suis sûr challenge à sa mesure... Burns, Morin, mis en boîte! Tu en doutes? Tu perdrais les débats? Sans doute. Mais as-tu seulement songé aux commanditaires? Car pourquoi l'entreprise privée ne contribuerait-elle pas, une fois de plus, à l'édification de notre culture nationale? N'ont-ils pas déjà en effet, rendu financièrement plausible ton irréalisable? Soyez, vous-mêmes, leur porte-parole. Publiquement cette fois-ci. Pourquoi pas?

Je te vois déjà, avec ton beau-frère Claude, habillés par La Baie, chantant l'air envoûtant des petits puddings Laura Secord. Bona serait sublime, s'écriant avec Coke: "Vive la tradition!" Que dire d'un François, un peu distant, déjeunant d'Alpha-Bits? Et Jérôme, pour Sanka: "Avant, j'étais nerveux, irritable..." Je vois déjà Victor pour "Dippity Dew, c'est doux"... ou bien frappant courageusement à la porte du maire: "Maintenant, grâce à Listerine..." Louis-Philippe tentant de mettre fin "aux petits bruits suspects" ferait un Monsieur Muffler bien convainquant! Paul apprécierait sans doute une chorale de 102 voix scandant, unanime: "Dominion nous fait bien manger!" Car il sait bien, lui, que si c'est un peu à cause des viandes, foi de William O'Bront, c'est surtout, surtout à cause du gé-

Daniel (Pinard)

Les murs ont des oreilles

Nos amis de la Société Saint-Jean-Baptiste m'avaient prévenue: S'ils nous écoutent NOUS, vous parlez s'ils doivent vous "écouter" VOUS! Puis le patron des gardes du corps de notre ancien collègue, devenu depuis chef de l'Opposition, m'avait galamment offert ses services au cours d'une petite sauterie dans le comté de Sauvé: "Fiez-vous à moi, ma p'tite dame: ces bébelles-là cachées dans les murs, je suis équipé, moi, pour vous détecter ça en criant lapin!" Je n'ai pas voulu les entendre ni les uns ni les autres. J'ai dit: "Merci beaucoup messieurs, je garde mes micros!"

Je leur ai dit encore: "Vous n'avez donc aucun sens de la conservation historique? Voyez ce qui se fait à Radio Canada où on a détruit presque tous les enregistrements du *Survenant*. Rappelez-vous le scandale des manuscrits de la Bibliothèque Nationale... Et vous voudriez que moi, à *Maintenant*, qui vois se réunir deux fois par mois des Dumont, des Vadeboncoeur, des Grand'Maison, des O'Neill, des Lalonde, des Rocher, des Saint-Laurent, etc... qui écoute ces sommités de la pensée québécoise défaire et refaire le pays, le gouvernement, la culture, le syndicalisme, la constitution, et que sais-je encore, vous voudriez que moi, j'interrompe volontairement l'oeuvre éminemment louable de ceux qui, pour la postérité, immortalisent sur bobines imputrescibles des entretiens sur lesquels les historiens d'après l'Indépendance se pencheront goulument? Encore une fois il aura fallu que le Fédéral s'en mêle pour nous forcer à conserver malgré nous nos biens culturels! ...Non, mais des fois..."

H. P.-B.

crise et politiques de l'énergie

par Jacques Parizeau

Quand, plus tard, on écrira l'histoire de la crise de l'énergie du temps présent, il est possible que l'on conclue que les Arabes qui jusqu'alors n'avaient pas impressionné par leur dextérité technique, auront choisi avec une maîtrise superbe les conditions et le temps de leur intervention sur le marché mondial du pétrole.

Parce que, finalement, quand on retrace l'évolution des marchés de l'énergie depuis quelques années, quand on cherche à laisser de côté ce qui semble temporaire ou épi-

sodique, il apparaît bien que **quelque chose** devait se produire. Et quelque chose de sérieux.

L'approvisionnement en énergie a été marqué depuis quinze ans par des modifications structurelles et techniques monumentales. En fait, c'est de chambardements qu'il faudrait parler. Et ces chambardements nous menaient tout droit à une crise. Peu d'observateurs l'ont clairement vu. Encore qu'il y a deux ou trois ans, le gouvernement américain donnait déjà des signes évidents de nervosité.

De chambardement en chambardement jusqu'à la crise

A l'origine de ces chambardements, il y a le mode de fixation du prix mondial du pétrole.

Le prix mondial du pétrole: une curieuse histoire

C'est, rétrospectivement, une curieuse histoire. Le premier grand producteur mondial de pétrole a été les Etats-Unis. Certaines des plus importantes compagnies pétrolières se sont développées à partir de la production domestique américaine. Les producteurs étaient très nombreux; au contraire, les compagnies qui raffinent, transportent et distribuent se sont très rapidement concentrées. Et elles se sont entendues pour établir un prix de base américain.

Puis elles sont allées à l'étranger. Avec quelques sociétés européennes. Tous les gisements qui ont alors été découverts avaient ceci de particulier, que, sans exception, ils étaient plus faciles d'exploitation et donc moins chers que les puits américains.

Ces pétroles, découverts au Moyen-Orient, au Vénézué-

la, en Asie ou en Afrique, à quel prix allaient-on les vendre? Sûrement pas au-dessous du prix américain, si le gouvernement des Etats-Unis voulait éviter de saboter ses propres producteurs. Bien sûr, il aurait pu les protéger avec des droits de douane élevés. Cela aurait fait des Etats-Unis une région où l'énergie aurait coûté cher par rapport à l'Europe ou au Japon. Il n'en était pas question.

Si bien que le prix de base américain, (golfe du Mexique) reconnu par une demi-douzaine de grandes compagnies internationales qui contrôlaient la production au Moyen-Orient, le transport à peu près partout dans le monde, et une bonne partie de la distribution, — ce prix américain est devenu le prix du monde occidental.

Les compagnies ne s'en plaignaient pas. Leurs profits sur les pétroles du Moyen-Orient, du Vénézuéla ou même d'Asie étaient énormes par rapport aux profits sur les pétroles américains.

En fait, au cours des années 1950, non seulement on ne voyait pas les prix du pétrole comme étant trop bas, ainsi qu'on le dira au cours de la décennie suivante, mais on jugeait que les compagnies abusaient honteusement de

leur pouvoir de monopole. C'est le sens de leur dénonciation par les Nations-Unies.

C'est ce qui explique, au cours des années qui suivent, les tentatives pour casser le monopole. Et l'opération a été graduellement réussie. Petit à petit, des gouvernements de pays producteurs se sont fait payer leur royauté en pétrole plutôt qu'en argent, des flottes indépendantes de tankers sont apparues, les sociétés d'Etat dans certains pays européens (et d'abord en Italie, sous l'égide de Mattei) ont repris une certaine autonomie d'action.

Et c'est justement parce que le "gouvernement mondial" des compagnies s'est lentement disloqué que les prix mondiaux du pétrole ont forcément assez peu monté jusqu'à récemment. La concurrence retrouvait graduellement ses droits.

Et jusqu'à récemment aussi, le gouvernement des Etats-Unis s'était résigné à protéger ses producteurs avec des contrôles de plus en plus farouches sur des importations dont le pays n'avait pas encore besoin, mais qui autrement auraient fait irruption.

Le charbon et l'énergie nucléaire

Face à cette relative stabilité des prix du pétrole, deux autres phénomènes se produisaient.

D'abord le charbon devenait trop cher. Il y a beaucoup de main-d'œuvre dans l'extraction du charbon. En dépit d'améliorations techniques importantes dans les charbonnages, la hausse des salaires rendait l'équilibre financier de la plupart des mines de charbon terriblement précaire.

Devant la concurrence d'un pétrole relativement peu cher, l'Europe et les Etats-Unis ont planifié la fermeture graduelle mais rapide d'une partie de leurs mines de charbon.

Tout se passait comme si une technologie en remplaçait une autre. Comme l'ampoule électrique avait remplacé le bec à gaz.

En même temps, on mettait, au cours des années 1950 et 1960, les techniques nucléaires au point. Dans l'esprit de plusieurs des dirigeants européens ou américains, il y avait là la clef de l'avenir. Le grand programme.

On fermerait le charbon. Le pétrole prendrait la place. Les gisements américains s'épuiseraient tôt ou tard. Il pourrait théoriquement alors y avoir pénurie mondiale de pétrole, mais l'énergie nucléaire arriverait juste à temps. Quant à l'énergie hydroélectrique, on ne pourrait pas en augmenter la production puisque la plupart des sites seraient déjà utilisés. Et quant au gaz, les réserves prouvées ne laissaient pas croire qu'on puisse y voir autre chose qu'une source d'énergie d'appoint.

Décidément la clef de la situation était bien dans la technologie nucléaire. Cette nouvelle technologie est, en fait, moins nouvelle qu'on l'imagine. La première centrale nu-

cléaire, construite en Grande-Bretagne, aura bientôt vingt ans. Il n'en reste pas moins que par rapport au pétrole, elle a été longtemps d'un coût élevé: pour trois raisons distinctes. D'une part, comme dans tout nouveau procédé, les premiers proto-types coûtent chers à construire et n'ont pas une efficacité de fonctionnement normale. D'autre part, le coût du kilowatt/heure d'origine nucléaire tombe rapidement en fonction de la taille de l'unité de production. Forcément, on ne commence pas avec des unités de très grande taille. On y arrive graduellement, au fur et à mesure que les procédés sont correctement mis au point.

Enfin, les procédés actuels n'utilisent qu'une très faible partie de l'énergie potentielle des matières radioactives. On sait que dans une deuxième étape, celle des surgénérateurs (les premiers surgénérateurs sont construits), on pourra faire beaucoup mieux. On sait aussi que lorsque le procédé de fusion aura été mis au point, on aura enfin tiré de l'énergie nucléaire son plein potentiel, mais ce n'est pas pour demain.

En tout cas, le coût de production de l'énergie nucléaire, à l'origine beaucoup plus élevé que le coût de l'électricité produite avec du pétrole, est tombé relativement au niveau de ce dernier, d'une façon assez régulière, au fur et à mesure que se corrigeaient les déficiences initiales, que s'amélioraient les performances et que s'accroissait la taille des unités.

Le bas prix du pétrole rendait cependant ce glissement d'autant plus long. En outre, la mise au point du fonctionnement et des normes de sécurité a pris beaucoup plus de temps que prévu.

La crise devait arriver

Si bien qu'un "trou" est apparu. On avait rapidement liquidé une partie des charbonnages. On avait moins rapidement commencé à ouvrir des centrales nucléaires. La demande de pétrole sur les marchés mondiaux s'accroissait rapidement. Les pays producteurs s'émancipaient, renforçaient leurs positions, adoptaient des attitudes communes pour profiter d'une inévitable pénurie.

L'étincelle aura probablement été l'abandon par les Etats-Unis de leur splendide isolement pétrolier. Depuis quelques années, les Américains ont dû commencer à importer du pétrole étranger en grande quantité. D'un seul coup, leur système de contrôles des importations s'est effondré. Et la demande intérieure américaine monte beaucoup plus vite que la production nationale disponible.

Un temps, on a pensé que la découverte d'un gigantesque bassin pétrolier en Alaska réduirait la pression. Il a fallu vite déchanter. Le gisement de l'Alaska est prometteur mais ce n'est que dans quelques années qu'il pourra fournir des quantités vraiment considérables.

Rien ne pouvait plus arrêter le déferlement, pour la pre-

crise et politiques de l'énergie

mière fois, d'une demande américaine explosive sur un marché mondial du pétrole déjà tendu.

Les pays arabes ont bougé avec une rapidité étonnante. Bien sûr, la guerre d'Israël a servi de prétexte. En fait, rien ne pouvait plus empêcher les prix du pétrole de monter en flèche. Et les compagnies internationales, in-

capables maintenant de stabiliser les prix, servent de chaîne de transmission à chaque hausse, en percevant leurs profits en chemin.

De telles hausses forcent la plupart des gouvernements à réviser ou même à renverser leurs politiques énergétiques.

De nouvelles politiques énergétiques

C'est ainsi, par exemple, que les attitudes à l'égard de la production du charbon sont brutalement transformées. L'exploration pétrolière s'accélère dans des zones qui sont sous la dépendance directe de pays industriels (la Mer du Nord, la Côte est des Etats-Unis et du Canada). Le gouvernement Nixon a lancé un gigantesque programme de développement technologique des procédés nucléaires. Pour la première fois, les sables ou les schistes bitumineux vont donner lieu à un effort massif d'exploitation. La baisse du prix du pétrole va rendre rentable ce qui jusqu'à maintenant était laissé en réserve.

Des effets économiques considérables

Bien sûr, la plupart de ces initiatives vont prendre du temps, et dans l'intervalle, la crise de l'énergie va avoir des effets économiques considérables.

Nulle part ces effets ne risquent d'être aussi spectaculaires que dans le domaine monétaire par le truchement des balances des paiements.

En effet, on calcule maintenant que les dernières hausses du prix du pétrole vont ajouter cinquante milliards de dollars à la valeur des importations des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon. Des pays qui avaient jusqu'ici un excédent à la balance de leurs comptes courants, dont la monnaie avait été très forte, risquent de se retrouver soudainement dans la situation inverse. Mais comme les pays industriels vont être inégalement frappés, l'effet sur les taux de change sera différent.

On peut se demander, par exemple, dans quelle mesure il restera possible de faire en sorte que les monnaies européennes flottent ensemble par rapport au dollar américain. A cet égard, les tentatives d'établir une certaine uniformité dans l'évolution des taux de change en Europe, viennent de recevoir un coup très dur.

De même, pour un bon nombre de pays sous-développés qui ne sont pas producteurs de pétrole, la crise actuelle rend plus précaire encore des équilibres de balance des paiements déjà très aléatoires, et retarde d'autant leur développement.

On pourrait ainsi, et cela va se faire dans les mois qui viennent, étudier les conséquences de la hausse des prix de l'énergie sur l'économie mondiale. La question est intéressante pour les uns, critique pour les autres, et les

journaux canadiens vont forcément refléter ce genre de préoccupations.

Une situation canadienne unique

Tout cela est très bien. A une condition. C'est que les Canadiens (et les Québécois) n'oublient pas que la situation canadienne est unique, qu'elle ne peut d'aucune façon être décrite à partir des conditions qui précèdent.

Comme d'habitude, le danger pour toute discussion un peu sensée du cas canadien, va être de transposer ici des considérations ou des circonstances américaines, britanniques ou françaises. Elles risquent de ne pas être pertinentes.

Examiner le cas canadien implique d'abord une constatation simple, élémentaire mais fondamentale: le Canada est le seul pays industriel qui produit plus de produits énergétiques qu'il n'en consomme. Une politique canadienne de l'énergie va donc avoir des caractéristiques et une problématique tout à fait spéciales.

Il faut d'abord dégager les grandes lignes de ce qui s'est produit depuis un certain nombre d'années pour comprendre l'apparition présente d'une nouvelle politique énergétique.

On trouve, sans doute, au Canada certains chemine-ments assez semblables à ceux qui ont été observés ailleurs. Les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont été fermées pour la plupart. Dans plusieurs provinces, et en particulier en Ontario, on ne dispose plus, à toutes fins pratiques, de sites hydrauliques économiquement utilisables. Au Québec, au Manitoba et en Colombie Britannique il en reste dont le caractère économique a donné lieu (surtout dans le cas de la Baie James) à pas mal de discussions. Comme tant de pays industriels, le Canada s'est résolument engagé dans la construction de centrales nucléaires. L'expansion s'est surtout faite en Ontario, et a été sujette à des difficultés de mise au point comme ailleurs. Les difficultés proprement canadiennes ont surtout été liées à la production d'eau lourde, et des délais ont été encourus à cause de cela.

Jusqu'ici rien de bien original.

C'est surtout dans le secteur pétrolier que la situation canadienne est unique, et à ce titre mérite des commentaires plus détaillés.

La découverte du gisement de pétrole de Leduc en 1947 marque le véritable démarrage de la production pétrolière. Les gisements que l'on découvre en Alberta et en Saskatchewan ne sont pas aussi riches ni aussi économiques que ceux du Vénézuéla et du Moyen-Orient. Au prix international, ils ne sont, au départ, que vendables au centre du continent, là où les frais de transport rendent prohibitifs les pétroles sud-américains ou moyen-orientaux, et où ils ne rencontrent que la concurrence des pétroles américains, eux-mêmes relativement chers.

Le marché logique pour le pétrole de l'Ouest n'est donc, au début, ni Montréal ni même Toronto, où l'on peut recevoir bien moins chers les pétroles importés: c'est le centre du continent.

Seulement l'entrée aux Etats-Unis est capricieuse. Les Américains veulent bien importer des pétroles canadiens, mais pas trop pour ne pas, comme on l'a dit plus haut, gêner leurs propres producteurs. Ils se servent de quotas pour utiliser l'Alberta comme une espèce de sou-pape dont on augmente ou diminue le débit à volonté.

Ce n'est pas très satisfaisant.

Le Canada divisé en deux par la ligne Borden

C'est alors qu'en 1961 le gouvernement canadien fait appliquer le principe selon lequel le marché de l'Ontario, à l'exception de la vallée de l'Outaouais, devra être "substantiellement" approvisionné par du pétrole de l'Ouest. Cela va provoquer une augmentation considérable de la production des Pariries, accélérer le développement de l'industrie du raffinage en Ontario et établir les conditions d'un nouveau départ pour l'industrie pétrochimique dans cette province.

Ce que l'Ontario gagne, Québec va le perdre. Montréal a été de loin le plus important centre de raffinage du Canada, approvisionnant une vaste zone de l'Ontario, grâce à un pipe-line de produits raffinés.

Maintenant Montréal va se contenter d'un marché qui vers l'Ouest s'arrête le long d'une ligne Cornwall-Ottawa et qui, vers l'Est, s'étend de moins en moins loin, au fur et à mesure que se construisent des raffineries dans les provinces maritimes.

Il faut dire que les Québécois étaient placés devant un très sérieux dilemme. La seule façon pour eux de vendre librement en Ontario, aurait été d'acheter du pétrole brut de l'Ouest à la place des pétroles importés. Mais les premiers livrés à Montréal auraient été nettement plus chers que les seconds, si bien que les consommateurs québécois auraient payé davantage pour leurs produits pétroliers et certaines industries québécoises auraient été moins concurrentielles. Québec accepta donc de s'isoler et le Canada fut divisé en deux.

A partir de 1971, les contrôles américains s'écroulent, et les exportations montent en flèche. On en arrive à une situation où le Canada exporte environ 1 million de barils par jour (davantage depuis quelques mois) et importe 900,000 barils.

La ligne Borden, le long de l'Outaouais, reste le pivot de la politique pétrolière.

Puis la crise mondiale éclate. Les prix internationaux montent. Donc le prix des importations dans l'Est. En fait les Québécois ont assisté à des augmentations sensationnelles des prix de détail. D'un hiver à l'autre, l'huile à chauffage est passée, de 20 cents à 35 cents le gallon. Compte tenu de la politique qu'on vient de décrire, c'était inévitable et automatique.

Côté Ouest, plusieurs voies étaient possibles

Côté Ouest, il n'y avait rien d'automatique. Plusieurs voies étaient possibles.

La première consistait pour les premiers ministres de Saskatchewan et de l'Alberta de se transformer en Sheiks arabes. C'est-à-dire d'augmenter leurs royautes de façon à aligner le prix de leurs pétroles sur les prix internationaux, ou à peu près.

Ils ont été très tentés. Ils ont montré leurs biceps pendant quinze jours, annoncé qu'ils feraient un malheur, posé des gestes qui touchaient à tout sauf au fond de la question.

La deuxième voie possible était de laisser les compagnies exploitantes augmenter les prix et empocher d'énormes profits, puisque la crise israélo-arabe ne changeait en rien les coûts d'exploitation aux portes d'Edmonton.

La troisième voie possible — celle qui fut choisie — était pour le gouvernement fédéral de:

- a) geler les prix en Ontario et dans l'Ouest puisque les coûts n'avaient pas monté,
- b) créer une taxe à l'exportation qui ajoutée au prix canadien, deviendrait le prix de vente aux Etats-Unis. La taxe serait ajustée au fur et à mesure que les prix internationaux monteraient.

De cette façon, Ottawa:

- a) stabilisait le prix pour tous les consommateurs à l'ouest de la ligne Borden. Excellent pour les élections.
- b) empêchait les compagnies d'augmenter indûment leurs profits. Sourires de M. Lewis.
- c) faisait beaucoup d'argent. Au taux actuel, la taxe rapportera 2.5 ou 3 milliards en 1974. La distribution de cet argent entre les provinces est la plus belle carte de négociation dont un ministre des finances ait disposé de mémoire d'homme.

crise et politiques de l'énergie

d) évitait de dépenser de l'argent. Cela demande quelques commentaires. Les paiements de péréquation sont payés aux provinces dont les recettes au titre de 16 impôts provinciaux (et bientôt scolaires) sont inférieures, per capita, à la moyenne nationale du rendement de ces mêmes impôts.

Parmi les 16 impôts en question, il y a les royautés sur le pétrole. Si les apprentis Sheiks avaient bougé assez vite, la hausse du rendement des royautés aurait amené le gouvernement fédéral à augmenter ses paiements de péréquation de 800 millions par an.

En instituant une taxe à l'exportation, même temporaire, il n'a pas à payer tout de suite et se donne le temps de renégocier la péréquation.

Il n'y a pas que la voie choisie qui (jusqu'à la conférence d'Ottawa) est brillante dans la politique fédérale. La célérité dans l'application l'est tout autant.

Côté Est, le fédéral vient au secours

L'initiative fédérale laisse cependant le Canada divisé en deux. Mais les caractéristiques de chaque bloc ont changé. C'est à l'Ouest de la ligne Borden que le pétrole est bon marché. C'est à l'Est qu'il est cher. Et l'Est pourrait être menacé de pénuries.

Il faut poser un geste pour l'Est. Surtout qu'à l'Est, il y a le Québec. Donc le séparatisme. La situation est pleine de dangers. L'industrie québécoise, si rien n'est changé, va être défavorisée par rapport à l'industrie ontarienne. Le consommateur québécois se sentira abandonné à son sort par le gouvernement fédéral. Si, en plus de la hausse des prix, il fallait que le rationnement soit nécessaire, l'image risquerait de s'accréditer d'un Canada central et occidental superbement riche, prospère et approvisionné à bon marché, et d'un Québec jeté aux loups (ou aux Arabes).

On va donc poser d'autres gestes pour bien indiquer ce que signifie l'unité nationale.

a) M. Turner annonce que les prix à l'Ouest de la ligne Borden seront augmentés graduellement pour réduire la différence entre l'Est et l'Ouest. La formule actuelle est donc temporaire. Inutile de s'énervier sur les désavantages présents pour l'économie du Québec.

b) Un pipe-line sera construit de Sarnia à Montréal. Plus tard, un autre sera construit de Winnipeg à Montréal. Les Québécois ne manqueront donc pas de pétrole quoiqu'il arrive.

c) Une société nationale (fédérale) des pétroles sera créée pour accélérer l'exploration et la recherche, pour entrer ensuite dans d'autres opérations pétrolières, de façon à concurrencer les compagnies privées et donc à les empêcher de profiter des situations de crise. Elle opérera, bien sûr, non pas seulement d'un seul côté de la ligne Borden mais partout au Canada.

Avant la conférence fédérale provinciale, il ne manquait qu'une pièce à ce remarquable assemblage: soit un programme de subventions temporaires au consommateur de l'Est pour l'essence, mais surtout pour l'huile à chauffage, en attendant que les prix dans l'Ouest et dans l'Est soient alignés.

Déjà les premiers ministres des provinces maritimes l'avaient demandé, ainsi que le ministre québécois des richesses naturelles.

Il ne restait qu'à savoir si le gouvernement fédéral l'offrirait.

On sait maintenant qu'un programme de subventions temporaires a été adopté. On sait aussi que le gouvernement fédéral a infléchi ses intentions originales, en ce sens que les subventions qu'il s'est engagé à verser vont absorber la totalité de ce qui lui restera de la taxe à l'exportation après en avoir distribué la moitié aux provinces productrices.

C'est-à-dire qu'au point où en sont les choses, on risque de rater la mise en place d'une société nationale des pétroles.

Au fur et à mesure que le prix de l'Ouest montera, la taxe à l'exportation rapportera moins, et les royautés de l'Alberta et de la Saskatchewan rapporteront davantage.

Il faudra alors que le gouvernement fédéral révise la formule de péréquation. Puis, si le prix de l'Ouest rejoint le prix international, la taxe à l'exportation ne rapportera plus rien, les prix au consommateur dans l'Est ne seront plus subventionnés, et on n'aura plus les sommes nécessaires pour créer une société publique des pétroles d'une taille significative.

Il faudra attendre encore quelques mois pour savoir si l'occasion a, en fait, été ratée.

Ce qu'a été jusqu'ici la politique québécoise de l'énergie

De son côté, la politique énergétique du Québec consiste depuis quelques années à faire défiler des images devant les yeux des badauds, puis à rectifier le tir au besoin lorsque les circonstances l'exigent. En ordre chronologique, cela veut dire jusqu'ici:

a) Qu'on crée SOQUIP (Société québécoise d'initiative pétrolière). Et qu'on lui donne assez peu d'argent pour être certain qu'elle ne pourra pas s'imposer.

b) Qu'on annonce le développement hydraulique des cinq rivières de la Baie James et qu'on refuse de s'engager dans l'énergie nucléaire.

c) Qu'on se replie sur la rivière La Grande, et qu'on se lance, sans en parler trop fort, dans l'énergie nucléaire, avec l'aide du gouvernement fédéral.

d) Qu'on annonce que l'on a gagné la bataille du pipe-line de gaz de l'Arctique. Quitte à se faire dire par le ministre fédéral de l'énergie que la bataille n'est pas encore commencée.

e) Qu'on annonce dans un livre blanc sur l'énergie, que l'on doit créer, dans le champ des activités pétrolières, un secteur-témoin public. Quitte à laisser le livre blanc sur les tablettes.

f) Qu'on annonce un super-port pétrolier sur la rive sud du Saint-Laurent. Quitte à prendre des risques avec les pêcheries et avec le tourisme de la Gaspésie, mais de façon à assurer une voie d'entrée pour les pétroles bruts importés vers les Etats américains des Grands Lacs.

g) Qu'on annonce des tractations avec les Italiens pour établir une raffinerie à Sept-Iles. Donc un autre port pétrolier.

h) Qu'on est bien forcé d'accepter le pipe-line de Sarnia dont la capacité suffira à assurer la croissance des besoins de Montréal pour plusieurs années et qui rend encore plus "américain" le caractère du projet de super-port.

Face à l'avalanche de déclarations, de projets et d'images, au Québec, il faut reconnaître que l'influence fédérale a été jusqu'ici bénéfique: Ottawa fournit des idées claires et des projets étudiés.

Peut-on se fier à la politique fédérale?

Il n'en reste pas moins que dans la politique fédérale, telle qu'elle est en train de se dessiner tout n'est pas nécessairement conforme aux intérêts du Québec. C'est ainsi, par exemple, que le pipe-line de Sarnia ne sera vraiment utile à Montréal, que si on peut discuter des conditions d'approvisionnement et des prix par rapport aux pétroles importés.

On ne peut compter sur les compagnies pour négocier. Imperial Oil, par exemple, a des opérations dans tout le Canada, et dans le reste du monde est lié à Exxon. Le prix du pétrole à Montréal n'est qu'un pion sur un échiquier très compliqué.

On ne peut pas non plus se fier à l'Office Fédérale de l'Energie. Ses décisions ont négligé si souvent les intérêts du Québec, au cours des dernières années, qu'on est en droit de se méfier.

D'autre part, sur le plan de l'exploration et de la mise en valeur des gisements pétroliers, la Société fédérale des pétroles peut avoir bien d'autres priorités que le golfe du Saint-Laurent: les sables bitumineux d'Arthabaska dans l'Ouest, par exemple.

Enfin, même si une subvention est payée au consommateur de l'Est, on ne dispose pas encore de mécanismes qui permettent d'empêcher les compagnies de maintenir entre les pays producteurs et Montréal un niveau de profits raisonnable. Le livre blanc québécois sur l'énergie a fourni à cet égard quelques exemples particulièrement éloquentes.

Quelques grandes lignes de force d'une politique québécoise de l'énergie

Dans ces conditions, et compte tenu des débats récents, on pourrait imaginer qu'une politique québécoise intégrée de l'énergie s'appuie sur les quelques grandes lignes de force suivantes:

a) L'aménagement du bassin de la rivière La Grande devra se poursuivre. On arrivera au cours de 1974 à un stade que l'on appelle en aviation le "point of no return".

b) Le programme de construction de centrales nucléaires et d'une usine d'eau lourde doit se poursuivre aussi et être prolongé. Le Québec ne peut pas se permettre de rater une révolution industrielle majeure.

c) Il faut élargir rapidement le cadre d'opération de SOQUIP, et y intégrer toutes les opérations qui vont de l'exploration à la distribution; pour cela il faudra que SOQUIP achète des compagnies existantes.

d) SOQUIP doit être au Québec ce que la Société fédérale des pétroles peut être dans le reste du Canada. Comme il y a une Régie des rentes du Québec et un Canada Pension Plan, il doit y avoir une SOQUIP et une Société fédérale des pétroles.

A même le produit de la taxe à l'exportation, Québec devrait alors demander au gouvernement fédéral, une dotation pour SOQUIP (même si cela impliquait une réduction des subventions sur l'essence)

e) SOQUIP aurait des droits d'importation comme raffineur. C'est par la concurrence qu'elle livrerait aux compagnies, qu'elle agirait sur les prix aux consommateurs.

f) SOQUIP doit être le seul acheteur du pétrole venant de Sarnia. Elle le raffinerait elle-même ou le distribuerait aux autres compagnies. Mais elle seule négocierait les conditions d'utilisation du pipe-line. Constitutionnellement, cela ne pose pas de difficultés (alors qu'un monopole d'importation en poserait).

g) Le projet de super-port doit être abandonné. Si des installations portuaires sont nécessaires dans le Saint-Laurent, elles ne seraient construites que pour satisfaire les besoins du Québec.

* * *

C'est dans ce sens que la conférence d'Ottawa a été décevante. Elle ne comprenait pas toutes les pièces d'une politique québécoise de l'énergie, et elle rend très aléatoire l'élargissement du rôle de SOQUIP et son financement comme secteur-témoin.

En voulant pousser trop loin un programme de subventions temporaires, on compromet la possibilité d'opérer des changements permanents dans la structure des prix que seule une société d'Etat solide pouvait assurer.

Le fédéralisme, pour une fois, pouvait être rentable. A cause des Arabes, sans doute. Temporairement, peut-être. Mais le Québec (comme le Canada), en aurait profité pour s'équiper et prendre le contrôle de nouveaux leviers d'une politique énergétique. ●

L'utopie ou la mort * de René Dumont

René Dumont, économiste-agronome, travaille depuis près de quarante ans à des projets de développement et cela sur les cinq continents. C'est l'homme d'une expérience forte, réaliste. Il sait de quoi il parle quand il plaide pour un remariage de l'homme et de la nature, pour une toute autre stratégie de développement. C'est l'homme d'un long itinéraire. Depuis dix ans, surtout, ce vieux terrien ne cesse de revenir à la charge en haussant chaque fois le ton: *Nous allons à la famine* (1966) *L'Afrique noire est mal partie* (1969), *Cuba est-il socialiste?* (1970) et enfin *L'utopie ou la mort* (1973). Son dernier ouvrage est un cri d'une force inouïe. Le choix entre l'utopie et la mort ne fait plus de doute à ses yeux. Il reproche, par exemple, au Club de Rome de n'avoir pas remis en question le modèle de base qui fonde une économie aveugle, inhumaine et catastrophique. Le gaspillage reste le moteur d'une industrie de la fausse abondance. **

Pendant ce temps, le développement du sous-développement s'accroît. Genève (1964), New Delhi (1968) et Santiago (1972) en témoignent. La révolution verte n'a pas tenu ses promesses, comme vient de nous l'annoncer la FAO. Comment le Tiers-Monde peut-il enfin décoller avec ce boulet de 80 milliards de dettes? Les Arabes montreront-ils le chemin qui mène à un front commun des exploités? On se souvient qu'entre 1955 et 1970 la part des pays les moins développés dans les exportations mondiales de produits agricoles est tombée de 46% à 34%. Voilà un test de vérité pour des économies encore majoritairement agraires. Les réformes ont servi les intérêts des grandes exploitations. Des millions de travailleurs agricoles ont perdu ce qui leur restait.

* René DUMONT, *L'utopie ou la mort*, Ed. du Seuil, 1973.

A l'autre extrême, certains pays subventionnent des restrictions de production, accumulent des surplus, alimentent des pays socialistes mis en échec en ce domaine. Mais voici qu'un autre tiers-monde s'installe au milieu de nous. Ainsi la Californie, en trente ans, va recouvrir de béton plus de la moitié de ses terres arabes. Une seule livraison du NEW YORK TIMES déboise six hectares de forêt canadienne. Un peu partout sur la planète, une industrialisation mal conçue provoque des érosions qui se soldent par une perte de 250.000 hectares par an. Nous ne savons plus l'économie naturelle de "l'écosystème."

Après avoir négligé les recherches sur les engrais naturels, les spécialistes connaissent le cul de sac des pollutions sans retour avec des engrais de plus en plus artificiels et corrosifs. La société d'abondance n'aura duré qu'un moment dans une petite partie privilégiée du monde. Un tel progrès a été accompagné de déchets humains scandaleux et de néo-paupérisation avant de déboucher sur le chômage, l'inflation et la pénurie de biens essentiels.

Pires encore les folies humaines qui détruisent, comme au Vietnam, la faune, la flore et les hommes (5 millions de civils et 1 million de militaires.) Quelques bombardements ont suffi pour faire sauter les digues du fleuve rouge, oeuvre de mille ans. La nourriture donnée aux chiens et aux chats des Américains contient les protéines nécessaires à 60 millions d'enfants asiatiques. "La production industrielle pour chiens a représenté, par tête de chien américain en 1967, environ le revenu moyen indien." Quand on a vu à Recife des enfants disputer aux chiens des déchets de repas, à Calcutta des victimes de la faim cueillis au tombereau à tous les matins, en Haïti des vieux qu'on laisse mourir pour diminuer les bouches à nourrir, comment ne pas comprendre la véhémence du vieil économiste en rage devant les folies actuelles d'une technologie de gadgets: du Concorde au yacht de plaisance, de l'ouvre-boîte ultra rapide au skidoo polluant? Avec un humour cynique, René Dumont rappelle qu'en Angleterre les droits des animaux ont été proclamés plusieurs décennies avant l'affirmation des droits de l'enfant. Ce même pays importait, en plein coeur du XXe siècle, le blé d'une Inde affamée qui n'avait pas l'argent pour acheter sa propre production.

Paradoxalement, les sociétés modernes ultra-complexes vont moins bien se défendre — les sociétés traditionnelles l'auraient mieux fait — devant les prochaines crises. La nouvelle pénurie aura des conséquences insoupçonnées sur ces systèmes extrêmement dépendants des sources d'énergie tirées à bon compte des pays pauvres. L'homme des sociétés technologiques n'a ni la résistance ni la polyvalence

** Le Club de Rome, *Halte à la Croissance?* Fayard, 1972.

qu'exigeaient les économies d'hier. La concentration urbaine croissante, chargée de fortes servitudes, amène des rendements décroissants en tous domaines. Ainsi l'autobus parisien de 1974 ne va pas plus vite que l'omnibus à traction animale du siècle dernier. Détail cocasse mais combien révélateur! Seule une société comme celle de la Chine actuelle avec son économie d'auto suffisance pourrait tenir le coup.

Que faire? Une révolution mondiale pour contrer la recolonisation que tente d'opérer le club des riches dans une suprême tentative au moment où ses intérêts immédiats semblent gravement compromis? Un gouvernement planétaire?

René Dumont s'attache plutôt à certaines tâches urgentes: annulation des dettes des pays pauvres, organisation mondiale des marchés de matières premières, fournitures d'équipements gratuits, croissance zéro de la population riche et de sa consommation industrielle globale, limitation puis suppression des armements, impôt international, transports collectifs contre voitures privées, chantiers collectifs de type coopératif, freinage de l'urbanisation, propriété commune des mers et de leurs richesses, plateforme progressiste commune pour le Tiers-Monde. Timidement et avec beaucoup de circonspection l'auteur suggère aux Occidentaux des remèdes inspirés du modèle chinois sans le copier servilement.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous ne pouvons continuer dans la foulée actuelle sans aller rapidement vers la catastrophe. Bon gré mal gré nous sommes acculés à des utopies de survie. Une révolution immédiate et sanglante serait suicidaire. Mais le problème fondamental n'en demeure pas moins politique, aux yeux de René Dumont.

Celui-ci nous laisse au seuil de cette dernière constatation. Il se contente de dire: "Tous ceux qui s'accrochent aux privilèges de la société de consommation, qui refusent les réformes de structures indispensables à la justice sociale à l'échelle mondiale et à la survie, peuvent être considérés comme les assassins des plus démunis." Quant aux jeunes, il leur souhaite de ne pas devoir dire au soir de leur vie comme Louis D'Aragon "ma vie comme un jeu terrible où j'ai perdu, que j'ai gâchée de fond en comble." Ce serait aussi tragique que le cri des vétérans de la guerre du Vietnam dans *Winter Soldier*.

L'utopie d'une terre nouvelle ne se passe pas du réalisme des mains. Avant de songer aux violences du sang, il faut investir d'abord dans une économie solidaire des sueurs de tous, des miennes. "Oui, je le sens, j'appartiens à la minorité privilégiée. Cet essai est donc aussi une auto-critique." 40 ans de travail acharné pour la libération et le développement. A-t-on les mêmes scrupules?

Jacques Grand'Maison

l'ouest québécois: un nouveau labrador

Novembre 1973

En 1966, la commission Dorion faisait remarquer que le Québec était plus menacé de l'intérieur que de l'extérieur. L'ennemi, en somme, ne cernait pas seulement ses frontières: il était déjà dans la place. Tel était, disait-on, le véritable problème que posait la question de l'intégrité du territoire.

Depuis, le gouvernement d'Ottawa a étendu son emprise sur de grands pans de territoire: Sainte-Scholastique, Forillon, parc de la Mauricie, Hull, voilà autant de têtes de pont nouvelles ajoutées aux propriétés portuaires, aéroportuaires, réserves, etc.

Le cas de Hull est le plus troublant. Déjà dans les faits, faute de liaisons adéquates, out l'Ouest québécois (l'Abitibi, le Témiscamingue, la Gatineau, l'Outaouais jusqu'aux portes de Deux-Montagnes) dépendait davantage de l'Ontario que du Québec. Les relations commerciales, les échanges touristiques et les mass media en particulier demeuraient branchés sur Ottawa.

Le mémoire qui suit (que nous a fait parvenir la Société Nationale des Québécois de l'Outaouais) illustre admirablement bien les nouveaux reculs subits depuis la parution du rapport Dorion. En peu d'années, grâce (?) à des politiciens de l'acabit d'un Oswald Parent, le Québec se livre pieds et poings liés à l'administration fédérale. Cela reflète le fédéralisme rampant du gouvernement Bourassa. . . Hélas!

N.D.L.R.

Monsieur Robert Bourassa,
Premier Ministre du Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Le présent mémoire sur Hull et l'Ouest-Québécois en rapport avec la capitale fédérale et la Commission de la Capitale fédérale (CCN) a été préparé à votre intention, à l'intention de l'Assemblée nationale, de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du Québec.

Ce texte sera déposé à titre d'information au bureau de M. Douglas Fullerton, responsable d'une étude sur le rôle de la Commission de la capitale fédérale (CCN) dans notre région.

Eugène Lavoie,
166, rue Sherbrooke,
Hull, Québec.

L'esprit et le style d'un pouvoir

Les pouvoirs de la Commission de la Capitale fédérale dans l'Ouest Québécois, sa mainmise sur de vastes territoires, la discordance de ses orientations et initiatives par rapport aux pouvoirs, responsabilités et besoins québécois, les conséquences culturellement assimilatrices de son action ont atteint une telle ampleur qu'à moins de prises de position et d'action énergiques et adéquates de la part du Gouvernement du Québec, l'Ouest Québécois aura bientôt irrémédiablement perdu sa vocation et son âme québécoises.

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de cette Commission, s'est déjà approprié 150 milles carrés de territoire dans la région de Hull, dont 30% de la superficie de la ville. Quarante lacs, un réseau de routes et d'immenses boisés de grande valeur échappent ainsi au pouvoir québécois.*

La Commission de la Capitale nationale, en vertu de sa loi constitutive, a un champ d'action qui englobe 800 milles carrés (480,000 acres) de territoire québécois. Lorsque le gouvernement fédéral a révélé en 1971 un programme d'implantation d'édifices fédéraux à Hull, certains éléments de la population, associations et individus, conscients de l'insouciance sociale et de la nature puissamment assimilatrice de la fonction publique fédérale (1) ont fait des mises en garde et demandé des garanties.

Un ministre fédéral a fait savoir qu'aucune garantie n'était possible quant à la langue de travail dans les futurs édifices fédéraux à Hull, et que les Hullois allaient devoir défendre leur langue avec acharnement. Or on sait que la santé de la langue française

* Ce contrôle d'espace vital est à ce point abusif, que pour assurer à la population de Hull et de la région 225 acres de la C.C.N. nécessaires à l'expansion de la Cité étudiante et à la relocalisation du C.E.G.E.P., le Gouvernement du Québec se voit présentement pressé par la C.C.N. de lui céder juridiction sur 12,500 acres de forêts et de lacs de la région de Masham dont 3,000 acres à peu près constituant le gros de la réserve cantonnale.

1. A Ottawa, 95% des fonctionnaires francophones utilisent l'anglais comme langue de travail. Le gouvernement accorde peu d'importance au développement des unités de langue française recommandées par la Commission Laurendeau-Dunton. Le taux d'assimilation des francophones à Ottawa d'après les données du dernier recensement est de l'ordre de 30%.

l'ouest québécois

dans l'Ouest Québécois était déjà inquiétante avant même le projet d'implantation d'édifices fédéraux. (2)

Premiers d'une série, deux édifices à bureaux du gouvernement fédéral, viennent de s'ouvrir au coeur de Hull, l'édifice Fontaine, rue Laurier, et la tour # 1, de Place du Portage. Deux ministères nouveaux y prennent place: la Consommation et les Corporations, et l'Environnement; depuis septembre 1973, six mille fonctionnaires, unilingues anglais à 98%, y accèdent quotidiennement par le nouveau pont du Portage en provenance d'Ottawa. Ils seront bientôt 8,000. L'objectif des prochaines années est de 18,000. Une autre tour se construit présentement. D'autres suivront. Dans le coeur de cette ville à 88% francophone, la langue française perd du terrain à vue d'oeil. Dans certains restaurants, l'accueil se fait dorénavant en anglais. Dans les boutiques de rez-de-chaussée de Place-du-Portage, le français est devenu langue étrangère. (3) A l'endroit du Québec et des Québécois, il s'agit d'un attentant sociologique et culturel d'une gravité sans précédent.

Responsabilité québécoise

La thèse selon laquelle le bien-être économique justifie des risques de

2. Les élèves francophones de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, d'après les résultats de la dernière année, sont les plus forts en anglais et les plus faibles en français de toute la province.

3. Cf. les reportages du journal *Le Droit*, 8 décembre 1973 et 7 février 1973.

tous ordres, y compris la dégradation de l'identité culturelle d'une population, défie le sens commun. Dans le cas du programme des édifices fédéraux, on ne s'est pas donné la peine de réfléchir sur l'importance de l'impact culturel et sociologique de l'intervention massive et inconditionnelle de fonctionnaires unilingues anglophones dans une population déjà en perte de vigueur culturelle.

Imaginons la réaction d'une ville de l'Ontario ou de la Colombie britannique de même importance que Hull à qui on voudrait imposer sans conditions, en nombre croissant de 6,000 à 18,000, la présence quotidienne d'une population francophone unilingue traditionnellement réfractaire à la langue anglaise. Le toit lèverait sur la ville. Le sapin ne passerait pas. Et nous alors?

Dans le respect du Québec et de l'identité culturelle de la population de Hull, le Gouvernement du Québec se doit:

a) d'exiger dans l'immédiat la suspension du programme d'édifices fédéraux.

b) de mettre à l'oeuvre une équipe de spécialistes, sociologues, linguistes, démographes, économistes, responsables d'études d'impact socio-culturel et de recommandations relatives au projet fédéral en rapport avec les besoins de la population ouest-québécoise.

c) d'insister auprès du fédéral sur le remplacement des fonctionnaires unilingues anglophones occupant les édifices actuels par des francophones (unités de langue française et services requérant de tout son personnel la capacité de travailler et de communiquer dans les deux langues).

d) d'établir avec le fédéral une convention, en rapport avec l'usage par le fédéral de territoire ouest-québécois, propre à assurer le respect de l'identité socio-culturelle de la population. En rapport avec le potentiel touristique de la région, Hull a un immense avantage économique à faire valoir à plein, intelligemment, avec goût, et à accentuer son caractère français et québécois.

e) d'assurer que dorénavant tout programme d'utilisation ou de construction d'édifices à des fins fédérales dans l'Ouest Québécois s'ajuste au rythme de création et d'installation des unités et services fédéraux de langue française.

f) de créer une loi établissant pour l'Ouest Québécois le français comme langue prioritaire et obligatoire de l'affichage, et prévoyant des subsides pour remplacer les affiches non conformes.

Alors même que le Québec prétend affirmer son "autonomie culturelle" et faire du français la langue de travail, le gouvernement fédéral fait de Hull une ville culturellement assiégée, et met au défi le Québec tout entier.

La situation est d'autant plus grave que l'intervention fédérale tend de mille et une façons à détourner Hull de sa vocation de métropole économique, administrative et culturelle de l'Ouest Québécois. Le réseau routier, les ponts et les parcs, les incroyables réserves de terrains sont visiblement et expressément agencés dans une perspective d'intégration à la capitale fédérale.

Crédibilité constitutionnelle

La Commission de la Capitale fédérale s'adresse volontiers à la population

de Hull à la manière d'un duc en son duché. Présentement à l'occasion de l'étude Fullerton sur le rôle, la dimension et les structures de la "C.C.N.", M. Fullerton invite les Hullois directement à lui présenter des mémoires sur leur conception de la participation de Hull et de la région à un ensemble fédéral. Comme si en des matières qui impliquent des éléments majeurs de la juridiction québécoise et qui intéressent le Québec en son entier (le territoire, son aménagement, la culture et la langue, la responsabilité municipale) il n'était pas du devoir de la C.C.N. de s'adresser au gouvernement légitime de la population en cause plutôt qu'à cette population. Ce genre de court-circuit ne peut que porter atteinte à la crédibilité de l'ordre constitutionnel. La fréquence des délits de ce genre provient à n'en pas douter de la nature même de la C.C.N., organisme constitutivement anarchique par rapport à l'ordre constitutionnel, privé de véritables assises et de responsabilités démocratiques, au service d'une politique surannée de prestige où l'ampleur et le charme du domaine l'emportent sur le respect de la population, de ses institutions, de ses valeurs, de ses besoins.

La C.C.N. suscite des colloques entre étudiants des deux rives sur l'intérêt d'une capitale bilingue et biculturelle, et elle y délègue son directeur de publicité. De plus en plus, à titre d'essai et par divers porte-parole, elle propose la formule du district fédéral. Par la bouche de son président, elle se plaint de la nécessité et de l'embêtement d'avoir à traiter avec de nombreuses municipalités et divers ordres de gouvernement. Les exigences du processus démocratique répugnent à la C.C.N.

La volonté québécoise existe-t-elle?

Tandis que la thèse fédérale s'exprime et gagne des adeptes, nulle personne en autorité, nul corps public n'exprime au bénéfice de la population, les droits, les intérêts et les objectifs du Québec. En regard de la précision de la perspective et des objectifs de la C.C.N., de l'omniprésence de ses initiatives, de son action publicitaire et idéologique soignée et persévérante, le Québec fait figure d'administration confuse: incapable de planification globale, d'analyse de potentiel, de définition de vocations et d'objectifs, de politiques précises et déterminantes dans le respect des valeurs et des responsabilités québécoises. L'approche est pragmatique, morcelée, sans vision et sans promesses. L'érosion de la fidélité québécoise est manifeste.

Dès 1969, la Commission Dorion, à la lumière d'une solide étude sur la région, soulignait la gravité de l'envahissement fédéral. Si par insouciance le Québec devait abandonner Hull au sort qui le menace, c'en serait fait de la vocation québécoise de toute la région, l'une des plus belles de l'Ouest Québécois. Car une région sans métropole est un territoire sans âme ni défense.

Le territoire du Québec appartient à tous les Québécois, il constitue pour eux une valeur fondamentale et inaliénable. Or l'intégrité de ce territoire et la culture de ses habitants sont gravement menacés ici.

A moins d'une intervention ferme et systématique de la part du gouvernement du Québec, appuyée par la population, l'Ouest Québécois atteindra bientôt un point de non retour; l'ap-

partenance au Québec y ayant perdu toute résonance, les loyautés de ses habitants s'orienteront vers d'autres pôles d'attraction. Ainsi se perd un pays.

Votre gouvernement et les Québécois ont-ils la volonté de garder l'Ouest Québécois?

Le temps presse

Si oui, le Québec a le devoir de remettre en question l'appareil de la C.C.N., ses pouvoirs anarchiques, sa loi constitutive. Instrument d'un gouvernement extérieur au Québec, la Commission ne rend de comptes à aucun palier de gouvernement québécois. Et pourtant son action s'exerce au Québec dans un domaine de compétence provinciale: l'aménagement du territoire.

D'où son peu de respect pour les populations et pour les exigences d'un fédéralisme véritable: elle agit en fonction de données et de perspectives qui n'ont souvent rien à voir avec les besoins et les priorités de la population québécoise directement concernée.

La population d'ici est, en ce qui touche les aménagement et les politiques de la C.C.N., une population sans voix, sans pouvoirs et sans importance. C'est une situation d'indignité.

Je vous prie instamment de venir dire à l'Ouest Québécois quelles mesures le Gouvernement du Québec entend prendre pour assurer ici le respect de notre territoire, de notre population et de notre culture. Le temps presse.

Eugène Lavoie,
courtier et évaluateur agréé.

À TON CHOIX

Le missionnaire l'apostat le sorcier

Relations de 1634 de Paul Lejeune. Le missionnaire, l'apostat, le sorcier. Edition critique par Guy Laflèche, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973.

L'interrogation qu'ont portée beaucoup de Québécois, ces dernières années, sur l'identité et le devenir du pays ont provoqué, entre autres manifestations, un engouement pour la littérature québécoise du passé. On nous a donné de nombreuses rééditions, les unes bien faites, les autres hâtives. Dans ce cas comme dans d'autres, certains marchands livrent littéralement au pillage un patrimoine plus riche qu'avaient bien voulu nous le dire les manuels; on sature ainsi un marché qui ne pourra plus s'offrir ensuite pour des travaux sérieux. Ici encore, on peut reprocher au Ministère des Affaires culturelles, à nos universités et sans doute à d'autres institutions de ne pas avoir pris l'initiative d'une vaste entreprise concertée de réédition, à l'exemple de ce qu'ont réalisé depuis longtemps bien d'autres peuples.

Il faut d'autant plus souligner l'exemple que donnent les Presses de l'Université de Montréal avec la *Bibliothèque des Lettres québécoises*. On regrettera seulement que cette Bibliothèque se constitue si lentement, faute de moyens sans doute. Par leur présentation magnifique, leur appareil érudite, les deux ouvrages parus — les *Oeuvres* de Saint-Denys Garneau et cette *Relation* de Lejeune — sont des modèles pour cette vaste entreprise que nous souhaitons et qu'il est peut-être encore possible d'entreprendre.

Les *Relations*, on le sait, constituent un des documents essentiels sur nos origines et l'une des sources capitales pour l'ethnographie. Plus encore, elles fondent une sorte de *tradition*, en ce sens que la vue des choses qu'elles projettent sur la Nouvelle-France a fortement inspiré notre historiographie. Je me souviens de certaines pages acerbes de Benjamin Sulte qui s'insurgeait contre la mythologisation de notre passé par la prépondérance de l'in-

terprétation jésuitique. Il marquait justement une évidence: d'une prodigieuse richesse d'information, les *Relations* n'en étaient pas moins oeuvre de propagande missionnaire; leurs auteurs ne l'ont d'ailleurs pas caché.

On ne nous en donne ici qu'un extrait. Ce qu'il ne faut pas confondre avec des "morceaux choisis": car la portion retenue a été découpée non pas comme un échantillon mais comme un emplacement d'où on peut percevoir la signification de l'ensemble. Pour tout dire, on nous propose de sortir de l'uniformité plate que présente à prime abord la collection des *Relations* pour accéder à une certaine façon de la lire. L'intention première de propagande se trouve retournée: nous sommes placés devant un drame.

Pour l'essentiel, Lejeune nous raconte un hivernement chez les Montagnais. "Mission volante" dont l'objectif premier était d'apprendre la langue indigène. Voici donc le missionnaire confronté à des paradoxes. Pour convertir les *sauvages* ambulants, il faudrait "les arrêter", observe-t-il; mais lui-même devient nomade. Et puis, la langue ne se réduit pas à des mots ou à une grammaire: elle renvoie à un statut, un usage, une finalité de la parole. Nous assistons à des joutes passionnantes et à des affrontements plus subtils où les personnages principaux sont des cultures. M. Laflèche le dit pertinemment dans son introduction: Lejeune "a peut-être appris imparfaitement la langue des Montagnais, mais il en connaît bien le langage: toute la partie descriptive de la *Relation* lui est consacrée. Mais tout cela s'est fait en vain. Le missionnaire se retrouve avec un plaisir d'ethnologue sans plus. Lejeune s'est bien démené comme un diable dans l'eau bénite, il y a bien eu plusieurs combats avec le sorcier et quelques mêlées générales, il réussit peut-être même à semer quelquefois le doute et l'angoisse, il reste qu'il n'est pas parvenu à ébranler sérieusement le langage qu'il apprenait... En niant la valeur opératoire de ce qu'il apprenait, il pouvait tout apprendre et il a tout appris — la description est là pour le montrer, — sauf la puissance et en particulier celle de changer un seul iota à ce qu'il apprenait — et cela, la description est là pour le cacher". (p. XXXVI).

Ce passage suffira à indiquer la portée de l'interrogation que M. Laflèche projette non pas seulement sur le texte de Lejeune mais sur les *Relations* tout entières. Le travail de l'éditeur est digne de la collection: l'introduction et l'appareil critique méritent de grands éloges. On regrettera seulement que la science se fasse, par places, un peu pédante.

Fernand Dumont

Un Québec qui bougeait

JEAN-PIERRE WALLOT, *Un Québec qui bougeait*, Editions du Boréal Express, 1973, 345 p.

Collection d'études publiées en diverses circonstances, l'ouvrage de J.P. Wallot n'est pas pour cela dépourvu d'unité. Concentré sur la vie québécoise au début du XIX^e siècle, il décrit la recherche d'identité d'une "nation canadienne" (aujourd'hui, on dirait "québécoise"), consciente d'être différente de la nation conquérante anglo-saxonne et désireuse de bâtir un pays qui lui appartienne. "La bourgeoisie besogneuse" du temps et beaucoup "d'habitants" qui lui accordaient leur appui avaient compris la réalité des deux nations obligées à vivre ou à coexister sur le même territoire: réalité que la haute bourgeoisie de nos jours, monsieur Trudeau en tête, tente de nier avec véhémence. Pour eux, c'était l'évidence quotidienne, confirmée par mille et un faits et d'incessants affrontements.

Cette collectivité québécoise qui lutte pour sa survie, l'auteur la décrit comme indépendante d'esprit, récalcitrante, en conflit aussi bien avec l'évêque que le seigneur. Les ancêtres des patriotes de 1837 étaient frondeurs. Contrairement à ce qu'on écrit sur leur peu d'aptitude à vivre en démocratie, ils avaient compris, peut-être mieux que les dominateurs anglo-saxons, les avantages d'un régime parlementaire. Ils ne voulaient pas d'une démocratie d'apparat, qui laisse à quelques nantis le contrôle du pouvoir. Le gouvernement des autres, par les autres et pour les autres, qui caractérise de nos jours le régime Bourassa, ne les intéressait aucunement. Cette fameuse démocratie, dont on leur avait vanté les mérites, ils avaient décidé de la rapatrier. Voilà pourquoi leurs comportements inquiétaient le gouvernement Craig, et presque autant les "gens à places," les seigneurs et l'évêque de Québec, Mgr Plessis, qui considérait la démocratie comme un fléau de l'époque.

La période que nous présente J.P. Wallot apparaît pétillante de vie, pleine de conflits, imprégnée d'une ferme volonté de survie. Survie dont on retrouve aujourd'hui l'image chez ceux qui ont repris en main le projet d'un Québec libre, ce projet que, sans le formuler clairement, les anciens de cette époque portaient dans leur cœur. Un mérite de l'ouvrage bien documenté de J.P. Wallot est de nous montrer que les projets d'aujourd'hui s'enracinent dans un lointain passé.

Louis O'Neill

La convivialité

IVAN ILLICH, *La convivialité*, Seuil, 1973, 150 p.

De tous les textes d'Illich, la convivialité m'apparaît à la fois comme le plus dramatique et le plus fertile en espérance. Le penseur solitaire de ce très beau village de Cuernavaca nous livre, dans un essai très torturé, ses réflexions abruptes sur le gouvernement humain. Et sa pensée gravite autour d'une notion centrale, celle du monopole radical. Le monopole, explique-t-il, se définit comme un contrôle trop exclusif d'un certain secteur de l'économie, v.g. G. Motors exerce un certain monopole dans le domaine de l'automobile. Le monopole radical, c'est encore plus: c'est la prise en charge totale, par une agence publique ou par une entreprise quelconque, de tout un secteur de l'activité humaine. L'enterrement des morts, parce qu'il ne se fait plus que par des thanatologues, et n'est désormais plus confié aux gens, constitue un exemple de monopole radical. La médecine, devenant trop — et artificiellement — complexe constitue un monopole radical: les gens ont désappris le soin de leur santé. Le monopole radical, poursuit Illich, sabote le potentiel créateur des êtres humains. Le citoyen n'invente plus, mais tolère qu'on fasse à sa place, qu'on décide pour lui. Il faut renverser la vapeur et renvoyer l'homme à ses vraies ressources: il faut redonner à l'homme les moyens qui lui appartiennent. A Los Angeles, regrette Illich, on n'a même plus la possibilité de marcher à pied: voilà un autre monopole radical.

Dans *Société sans écoles*, Illich dénonçait l'absence de solution alterne à la formule traditionnelle d'acquisition des connaissances et ce, dans une société où il est techniquement peu probable qu'on parvienne à une scolarisation significative des masses populaires. Cette fois, Illich va plus loin et dénonce, dans divers champs, le peu de confiance que l'on accorde à la créativité du sujet. Illich rêve d'une société où chacun se prendrait en main, s'assumerait, se soucierait de soi (self-care). Une telle société préconiserait la "convivialité".

On aurait pu souhaiter une critique plus nuancée, une texture plus homogène: le livre aurait beaucoup moins choqué; mais ceux qui s'attaquent aux mentalités, ceux qui affrontent le préjugé n'ont guère de choix: ou la critique est radicale, ou elle est vite désamorcée. On peut difficilement repousser du revers de la main un cri aussi violent que cet *ô secours* lancé par le prophète de Cuernavaca. Il serait désolant qu'un tel livre n'existe pas.

Jean-Yves Roy

collection de théologie héritage et projet

1—La seconde évangélisation

par Jacques Grand'Maison

Tome 1:

Les témoins\$4.00

2—Tome 2:

Volume 1: Outils majeurs\$6.00

Volume 2: Outils d'appoint\$6.00

3—Les catholiques face à l'athéisme contemporain

Etude historique et perspectives théologiques sur l'attitude des catholiques en France de 1945 à 1965.

par André Charron.....\$12.00

4—Condition chrétienne et service de l'homme

Essai d'anthropologie chrétienne

par Rémi Parent.....\$5.00

5—L'homme d'espérance

Recueil d'articles (1960-1972) de Vincent Harvey réunis par l'équipe de la revue *Maintenant*\$5.00

6—Le divorce — L'Eglise catholique ne devrait-elle pas modifier son attitude séculaire à l'égard de l'indissolubilité du mariage?

par la Société canadienne de théologie\$6.00

7—L'incroyance au Québec — Approches phénoménologique, théologique et pastorale.

(En collaboration)\$7.00

8—Acculturer l'Evangile — Mission prophétique de l'Eglise.

par François Faucher\$4.00

En vente partout et chez Fides

FIDES

245 est boul. Dorchester, Montréal 129
Tél.: 861-9621

ce bloc enfariné enfariné enfariné ne me dit rien qui vaille

par Camille Laurin

Pour se faire pardonner une victoire électorale disproportionnée qui constitue une entorse à la démocratie et un danger pour la paix sociale, Robert Bourassa a déclaré, le soir même de l'élection, qu'il n'abuserait pas de sa majorité et qu'il se mettrait à l'écoute du pays par tous les moyens, parlementaires et non-parlementaires, dont le peuple pouvait disposer. C'était là, comme d'habitude, rouerie, astuce, propagande, car il n'en a rien été et il n'en sera rien. Dès le début de

la session, la masse libérale s'est abattue sur la minime opposition péquiste, lui chicanant avec hargne et mesquinerie les droits que l'on reconnaissait de tout temps à l'Opposition officielle. Le comportement du premier ministre et de ses ministres à l'Assemblée n'a lui aussi pas changé: on ignore les vrais problèmes et on laisse à Ottawa l'initiative dans tous les domaines, on lance des pavés de l'ours à la tête de l'opposition, on ne répond pas aux questions, on souffle des bilans lé-

gislatifs et économiques qui n'ont de réalité que celle de la baudruche. Non, vraiment, ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille.

C'est ce que redoutait le plus le Parti Québécois lors de la dernière campagne électorale. Il avait pourtant averti les Québécois qu'un vote pour le Parti Libéral constituait un vote pour la stagnation, la régression et la démission. En ce sens, la victoire du Parti Libéral ne ferait que retarder une in-

dépendance qui signifie libération, conquête de notre identité nationale et mise en chantier d'une société humaniste et égalitaire. Mais elle perpétuerait également le pourrissement de problèmes qui pouvaient, même à l'intérieur du régime politique actuel, trouver du moins un commencement de solution.

De malheureux résultats

Le problème économique est de ceux-là et ce n'est pas le ministre de l'Industrie et du Commerce, même s'il vient de proclamer que le Québec a connu sa meilleure année économique en 1973, qui nous convaincra du contraire. Car c'est là un exemple parfait de camouflage. Derrière les indicateurs classiques, tous à la hausse, dont il fait état et qui témoignent d'une relance artificielle et précaire de notre économie, se profilent, en effet, d'amères réalités qu'il préfère ne pas mentionner: augmentation effrénée du coût des aliments, du vêtement, du transport et des autres biens et services de consommation courante, inflation galopante qui gonfle pour le moment le trésor québécois et permet de ne pas augmenter les impôts, stagnation des années précédentes dans le secteur des investissements et immobilisations que la reprise de cette année ne corrige encore que faiblement, augmentation de la productivité qui a valu des profits considérables à l'entreprise mais des gains plus que modestes aux salariés à revenu faible ou moyen, maintien d'un écart marqué entre la croissance du Québec et celle du Canada et surtout de l'Ontario, augmentation des disparités régionales, structures économiques dont l'aspect vieillot, sclérosé et incohérent est à peine corrigé par l'action timide et parcellaire du gouvernement depuis 1970, nombre incroyable de chômeurs dont la plupart sont des jeunes, sans compter les bénéficiaires de cours de recyclage et les assistés sociaux qui sont plus nombreux au Québec qu'ailleurs au Canada.

Nous devons ces malheureux résultats à un gouvernement qui manque déplorablement d'idées, de souffle et de courage, qui déploie les seuls talents qu'il a pour masquer son ineptie

et qui de fait a laissé à d'autres pouvoirs la responsabilité du développement du pays. On multiplie les études régionales mais on les laisse ramasser de la poussière sur les tablettes. On élabore péniblement une stratégie industrielle mais c'est celle d'Ottawa que l'on applique. Les livres blancs, verts et jaunes font gloser fonctionnaires et journalistes mais ne se concrétisent jamais. On nous promet urbi et orbi des réformes majeures mais les crédits des divers ministères suffisent à peine à l'administration des programmes courants. On prétend aider les municipalités, après les avoir accablées de charges nouvelles, mais les subventions qu'on leur consent ne suffisent même pas à les tirer de leur pétrin. On laisse vivre les entreprises du secteur public, Soquem, Soquip, Rexfor, Sidbec, SGF, mais on se refuse à en faire l'instrument majeur d'un développement planifié et intégré.

A la merci du géant américain

A la vérité, ce gouvernement de façade et de pacotille ne veut rien faire de plus. Ayant renoncé à l'exercice effectif et efficace de ses responsabilités, il croit et espère qu'elles seront assumées par d'autres. Par le géant américain d'abord qui semblait récemment, jusqu'à la crise du pétrole et le scandale du Watergate, avoir secoué sa léthargie. Il devenait alors habile et facile de se laisser porter ou trainer par lui. Si la table américaine se garnit, il en tombera bien quelques miettes pour le Québec. La relance économique et les emplois viendront alors tout seuls, même s'il convient alors, en bonne stratégie libérale, de s'en attribuer tout le mérite. Ce qu'on cachera, cependant, au Québécois, c'est qu'ils seront les victimes obligées de toute récession américaine, si minime soit-elle, à moins qu'Ottawa vienne nous défendre, ce qui ne fait que changer le mal de place. Ce qu'on leur cachera aussi, c'est que les intérêts américains, particulièrement ceux des compagnies multinationales, ne sont pas nécessairement les nôtres, comme le démontrent les rapports Watkins et Gray, les études de Kierans et Levitt et surtout la politique des cartels minier, forestier et pétrolier.

Toutes ces entreprises pourront certes créer de nouveaux emplois, mais à quel prix! Subventions et avantages fiscaux de toutes sortes qui coûtent très cher au trésor public, profits exorbitants qui retournent trop souvent en totalité ou presque à la compagnie-mère, mise en coupe réglée du territoire où l'on se comporte en maître absolu, dilapidation de nos richesses naturelles non renouvelables, sujétion totale au siège social étranger de succursales qui doivent se cantonner dans le secteur primaire, importer technologie et personnel de gérance, acheter et vendre conformément aux ordres qu'elles reçoivent. En somme, colonisation intégrale, négation de toute planification et stratégie industrielle sérieuse, aliénation économique, sociale et culturelle en pleine terre d'abondance. Pour être mieux habillés et nourris, les Québécois n'en restent pas moins des scieurs de bois, des porteurs d'eau et pour beaucoup d'entre eux, heureux de l'être par surcroît. On comprend la firme Fantus qui déplore que le mouvement nationaliste et syndicaliste tente de les arracher tous à une hypnose aussi rentable pour ceux qui l'entretiennent.

La chasse aux investisseurs

La deuxième recette du gouvernement, c'est la chasse aux investisseurs. On pratique en ce domaine un racolage de tous les instants. Si la pêche est bonne, ce sont les étrangers qui développeront le Québec. Il ne sera plus nécessaire alors de se fatiguer, d'inventer, de créer à même notre propre fonds, selon notre génie et nos besoins. Ce que l'on cachera encore aux Québécois, c'est que ces investisseurs font parfois la vie dure à nos entreprises autochtones quand ils ne les détruisent pas, qu'on leur consent des subventions et des avantages fiscaux inutiles ou ruineux, qu'ils prennent la place d'investisseurs locaux dont il aurait fallu stimuler l'initiative et le goût du risque par une assistance technique et financière appropriée, dans le cadre d'un plan où ils apprennent à trouver leur juste place.

La bouée de l'entreprise privée

La troisième bouée de sauvetage à laquelle s'accroche ce gouvernement, c'est la grande et sacro-sainte entreprise privée. On la cajole, on la courtise, on la consulte, on lui accorde des adoucissements fiscaux tels que exemptions de taxe sur la machinerie et amortissements accélérés. On évite soigneusement de la froisser et de lui nuire en quoi que ce soit avec l'espoir que d'elle-même elle se mette à investir et produire davantage dans des secteurs toujours plus nombreux et diversifiés, permettant ainsi au gouvernement de continuer sa sieste. Ce qu'on omettra cependant de dire aux Québécois, c'est que la grande entreprise d'ici ne s'illustre guère par son dynamisme, qu'elle est plus axée sur le profit que sur le développement, qu'elle tarde beaucoup trop à se moderniser et à prospecter de nouveaux marchés, et qu'elle se défend mal contre une concurrence ontarienne, américaine ou mondiale toujours plus acharnée. On passera aussi pudiquement sous silence qu'elle freine le développement social, perpétue l'hégémonie anglophone sur notre vie économique et politique, bloque l'accès des francophones aux postes de commande, résiste à la promotion du français au niveau de l'école et du travail, s'annexe les immigrants et s'oppose par tous les moyens à l'émergence d'une identité et d'une société proprement québécoises.

Sous le contrôle du pouvoir fédéral

Mais c'est le pouvoir fédéral qui constitue l'ultime recours et rempart de ce gouvernement. Par les pouvoirs qu'il possède ou s'arroge, par son budget propre et par le contrôle important qu'il exerce sur le budget du Québec, Ottawa se charge de notre développement dans des domaines toujours plus nombreux et importants alors que pour sa part le Québec s'enfonce de plus en plus dans sa condition d'entretenu et d'assisté social politique. Les paiements de péréquation augmentent chaque année, ce qui traduit la faiblesse croissante de notre économie par rapport à celle de l'Ontario et

de l'Ouest. C'est Ottawa qui légifère en matière de pensions de vieillesse, d'allocations familiales, d'assurance-chômage, d'assurance-hospitalisation, d'assurance-maladie, etc. et qui en assume le coût, à 100%, 75% ou 50%. Par ses programmes, normes et subventions, Ottawa contrôle à toutes fins pratiques les domaines de l'habitation, des affaires urbaines, du développement agricole, de la recherche scientifique, de l'édition, du cinéma, de la radio, de la télévision, de l'action communautaire, du conditionnement physique, des sports, etc. Il se lance maintenant dans la constitution de banques de terrain à proximité de nos grandes villes et se prépare à affirmer sa présence dans le secteur, crucial pour l'avenir, des transports en commun.

Notre premier ministre vante alors la rentabilité du fédéralisme mais il omettra de dire aux Québécois que le Québec a reçu et reçoit malgré tout moins de services du fédéral qu'il ne lui paie d'impôts. Ce qu'il cachera surtout soigneusement à la population, ce sont les conséquences désastreuses de sa démission et de son inertie: duplication coûteuse de services, inadaptation à nos besoins spécifiques des politiques fédérales quand ce n'est pas leur caractère nocif (v.g. ligne Borden, inflation, aéroport international, grains de provende, districts bilingues), accentuation de notre dépendance et de notre sous-développement dans les secteurs les plus névralgiques, perte graduelle de notre identité, de notre dynamisme et de notre créativité.

Pour mieux berner un peuple qu'il dit n'être intéressé qu'au pain et au beurre le gouvernement fait mine de réclamer un nouveau partage des pouvoirs et des ressources, souffle le ballon de la souveraineté culturelle, exige qu'on le consulte sur l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques fédérales. Mais ce n'est là que du battage publicitaire. Le cœur n'y est pas. La lutte est molle, superficielle et sporadique. Dans le concret, ces valets pseudo-réalistes acceptent le fédéralisme unificateur actuel, dût l'avenir du Québec s'en trouver irrémédiablement compromis.

C'est là de fait l'imposture suprême de ce gouvernement. Il a fait croire à la population qu'il se battait pour un ordre nouveau alors qu'il s'est acharné, en réalité, à défendre un ordre établi et périmé, que ce soit celui du pouvoir fédéral, de la haute finance, de la grande entreprise, du libéralisme économique, de l'impérialisme anglophone, de la corruption de nos mœurs politiques et électorales.

Une imposture de plus en plus savante

Il existe d'ailleurs un lien logique et nécessaire entre les divers éléments de ce système, qui aboutit aux complicités, épaullements réciproques et collusions qui se sont manifestés lors de la dernière campagne électorale. Sans le vouloir et le savoir toujours, les partisans de ce système ne peuvent qu'unir leurs forces et mener une action commune, comme s'ils sentaient confusément qu'ils ne peuvent régler ou sombrer qu'ensemble. Au fur et à mesure, cependant, qu'ils se sentent acculés au pied du mur, l'imposture doit devenir plus savante. Il faut cacher l'ivresse que procure le pouvoir sous des dehors nobles, généreux ou insignifiants. Il faut pervertir le sens des mots pour les utiliser à ses fins propres. Il faut mener des opérations de diversion sur tous les Aliboron et autres boucs émissaires qui s'offrent à la vindicte publique.

Mais la vérité finit par reprendre ses droits. Sous les masques qui tombent, le tissu de ces différents pouvoirs apparaît comme lézardé et sclérosé. Les performances sont pauvres et inefficaces. L'événement se répète d'une façon morne et lassante sans pouvoir instituer une histoire.

Vienne donc le jour où les forces vives qui bouillonnent sous cette croûte la feront bientôt craquer. Il sera alors possible pour l'organisme qu'elle comprimait de prendre son expansion et de manifester son dynamisme. Avec beaucoup de retard, nous pourrions enfin résoudre les problèmes laissés en plan en même temps que réaliser le projet collectif déjà conçu. ●

une théologie

pour un temps de reconstruction

par Jean-Paul Audet

professeur à l'Université de Montréal

Une chose nous paraît d'abord suffisamment évidente: considérée dans sa visée globale et dernière, la théologie chrétienne est au service de la promotion de l'espérance de l'évangile. A son tour, il va sans dire, cette espérance constitue l'héritage distinctif de la communauté chrétienne. Pris dans sa totalité, le labeur théologique se présente donc, dès le départ, comme l'un des nombreux services grâce auxquels la communauté chrétienne pourvoit aux nécessités de sa vie propre, à mesure que les besoins eux-mêmes se révèlent au milieu des situations changeantes créées par l'histoire.

Au service de l'espérance de l'évangile

Cette première approche définit la théologie par ce que nous croyons être sa destination permanente. Elle met en avant trois choses. D'abord, ce que nous avons appelé la promotion de l'espérance de l'évangile: par où nous entendons souligner que la théologie s'apparente, de façon très étroite, d'un côté, au projet évangélique de Jésus lui-

même, et, de l'autre, à l'action apostolique de ses disciples immédiats. En second lieu, notre définition met en avant la communauté chrétienne: par où nous voulons marquer une continuité profonde entre l'intention théologique, d'une part, et l'intention évangélique d'un rassemblement "dans l'unité des enfants de Dieu dispersés" (Jn, 11:52) à travers le monde, d'autre part. Enfin, notre définition souligne que la théologie n'est que l'un des nombreux services grâce auxquels la communauté chrétienne pourvoit à ses besoins: par où nous voudrions mettre en lumière l'insertion de l'effort théologique, non seulement dans le champ d'exercice propre du service pastoral, mais encore, plus généralement, dans l'ensemble de l'action chrétienne.

Dans une certaine mesure, nous nous écartons ainsi d'une présentation plus courante, qui voit essentiellement, dans la théologie, une "intelligence de la foi" (*intellectus fidei, fides quaerens intellectum*). Cette dernière présentation nous paraît offrir, en effet, dans la pratique, deux inconvénients sérieux.

Le premier, et non le moindre, c'est qu'une telle présentation conduit trop facilement à oublier que la foi n'a pas de finalité globale dans son ordre propre. Dans la langue de la génération apostolique, la foi est plutôt conçue comme l'accueil de la "bonne nouvelle" d'une espérance (entre autres, le texte classique d'*Hébr.*, 11:1; comp. *Mc*, 1:14-15). A travers l'ensemble de l'événement évangélique, cette espérance, on ne l'ignore pas, s'est elle-même peu à peu dévoilée comme une espérance de "vie" en Jésus, Christ et Seigneur (par exemple, *Jn*, 20:31). Accueil d'une telle espérance, la foi se trouve donc tournée, dès sa première démarche, vers le terme d'une route qui se définit lui-même par le bien suprême de la "vie". La foi devient ainsi la lumière et l'assurance qui nous guident et nous accompagnent sur ce chemin.

J'en conclus que la théologie est essentiellement une "dynamique" de la route, comme la foi elle-même. Prise globalement, la théologie se voit donc, du même coup, orientée vers la promotion effective de l'espérance de l'évangile, plutôt que vers l'exploration, aussi précise et aussi rigoureuse qu'on voudra, de la route elle-même sur laquelle la foi nous invite à marcher. Certes, la connaissance du véritable chemin nous importe souverainement (*Jn*, 14:5). Mais pourvoir à la marche effective de la communauté chrétienne sur le chemin qui conduit à la "vie" doit normalement nous importer encore bien davantage.

une théologie

Je puis me tromper, mais j'ai depuis longtemps acquis la persuasion que définir la théologie comme une "intelligence de la foi" constitue, en fait, une invitation permanente à développer tôt ou tard une curiosité de plus en plus inquiète, — souvent sourcilleuse d'ailleurs, — à l'endroit du moindre paysage et de la moindre sinuosité de la route, aux dépens des intérêts supérieurs de la promotion de l'espérance de l'évangile.

Le second inconvénient d'une théologie conçue comme une "intelligence de la foi", c'est de conduire presque fatalement, d'abord à une curiosité, puis à une subtilité toutes deux excessives. Avec la subtilité, c'est le règne du spécialiste qui s'instaure dans toute l'étendue de la théologie chrétienne. Avec le règne du spécialiste, c'est, d'autre part, — et par voie de conséquence, — l'ensemble de la communauté chrétienne elle-même qui, très vite découragée par le sentiment de son irrémédiable impuissance à entrer dans le jeu des experts, opte pour la solution du décrochage.

Cette solution est-elle saine à tous égards? Nous ne le pensons pas. Un tel désintérêt, déjà regrettable en ce qui concerne le gros de la fraternité chrétienne, devient encore plus aberrant et plus désastreux lorsqu'il affecte jusqu'aux premiers responsables du service pastoral de l'église. Quels sont les prêtres, quels sont les évêques mêmes, qui se meuvent à l'aise dans notre tradition théologique de l'"intelligence de la foi"? Une poignée de grands "lettrés"!

Il nous semble permis d'espérer, en revanche, qu'une théologie qui accepterait une bonne fois de se définir en dernier lieu par la promotion de l'espérance de l'évangile, qui mettrait dès lors son langage et ses méthodes en accord avec cette visée globale, aurait encore des chances sérieuses, du moins à la longue, de susciter l'intérêt actif et d'obtenir la participation efficace de secteurs relativement étendus de la communauté chrétienne.

Une théologie de participation

Au-delà d'une théologie d'experts, nous pensons donc, pour l'avenir, à une théologie de plus large participation. Telle serait, en fait, la seule situation normale. Ajoutons que cette théologie de participation, pour être fidèle à son intention première, devrait commencer par surveiller de près la direction et l'équilibre de ses intérêts fondamentaux. C'est dire que la théologie à laquelle nous pensons,

adopterait d'emblée la communauté de base comme premier cadre de référence de ses préoccupations et de ses recherches.

C'est, en effet, la communauté de base qui est le lieu propre, et obligé: 1) de l'établissement de la relation chrétienne; 2) de l'expérience initiale de la fraternité évangélique; 3) du partage réel et de la transmission effective de l'héritage chrétien. Faute d'un aménagement convenable de cette communauté de base, et faute d'une théologie prête à lui accorder sans ambages la première part de son attention, nous en reviendrons toujours, quoi que nous fassions, à une église du pouvoir et de l'anonymat, qui ne pourra rien faire d'autre, en définitive, que voiler tant bien que mal l'échec profond de la fraternité par la prolifération de plus en plus lourde des cadres administratifs, des réglementations, des déclarations et des documents officiels.

Priorité organique de la communauté de base sur la communauté universelle, d'une part, et primauté corrélatrice du titre baptismal sur le titre de service, quel qu'il soit, d'autre part: telles seraient, croyons-nous, les deux considérations essentielles qui devraient commander, dans le proche avenir, l'effort d'une théologie de participation toute entière consacrée à un service de promotion de l'espérance de l'évangile.

Nous parlons d'un service. De notre point de vue, à tout le moins, c'est le terme propre. Ce service, il devrait être souvent audacieux; il devrait être libre de ses mouvements; il s'efforcerait, en tout cas, d'être réaliste. Mais il faudrait également qu'il soit modeste. Une théologie de large participation créerait peut-être, une fois ou l'autre, de vastes monuments, comparables à ceux du passé. Mais, en dernière analyse, elle se tiendrait satisfaite d'avoir édifié, pour chaque chrétien, l'humble demeure de son espérance.

La théologie chrétienne n'est pas seulement une certaine "littérature", qu'il importerait par-dessus tout à notre honneur de continuer à pourvoir de nouveaux chefs-d'œuvre: encore moins une "littérature" qui viserait sans cesse au sublime. Dans l'évangile, et, d'une manière plus générale, dans l'ensemble de la Bible, il existe un nombre étonnant de modestes maisons, fort simples très souvent, qui ne prétendent en aucune façon rivaliser, dès maintenant, avec les splendeurs de la "Jérusalem céleste". Voilà sans doute les modèles les mieux appropriés

suivant lesquels l'Esprit nous invite à construire, ici même, les innombrables demeures de l'espérance des hommes.

Dans un monde pluraliste et profane

Cette espérance: celle d'ici et de maintenant comme signe et anticipation d'un dépassement dernier de nos plus hautes attentes, — la théologie sait mieux que jamais aujourd'hui qu'elle n'est pas seule à y pourvoir, même à l'intérieur de la communauté chrétienne.

Les problèmes de la poussée démographique et de l'urbanisation, par exemple, ont diverses incidences dans la théologie chrétienne, mais des incidences seulement. Il en est de même du régime de propriété, de l'accès de l'ensemble de la communauté humaine aux richesses de notre monde, de la lutte contre l'analphabétisme, la faim, la maladie, la misère, les préjugés raciaux, les discriminations économiques et sociales, la violence et la guerre, pour ne nommer ici que les principaux champs d'inquiétude de notre époque.

De partout, la justice, l'amour de cet homme blessé qui est "mon prochain" (Lc, 10:29-37), font appel à notre conscience et à notre initiative. Mais la théologie chrétienne, cela est trop clair, n'est pas seule à répondre à cet appel. Elle n'est pas seule à discerner le bien de l'homme; elle n'est pas seule à juger de la justice et à tracer les voies de la compassion; elle n'est pas seule à pouvoir parler valablement au nom de la conscience humaine. L'interprétation du sens et des nécessités de l'histoire n'est pas non plus, pour elle, un domaine réservé. La théologie chrétienne n'a pas toutes les compétences, et elle n'a qu'une voix dans les conseils permanents où notre humanité s'interroge, décide et s'oriente chaque jour.

Ce fait, qu'il est presque banal de rappeler ici, ne constitue pas pour nous, il va de soi, une raison de nous retirer dans la passivité et le silence. Il représente, cependant, un motif clair de tenir un compte fraternel de la présence d'autrui. Quelles que soient les attitudes qu'elle ait pu hériter, tout spécialement, de certaines périodes de son long passé, la théologie chrétienne, à moins d'être aveugle, ne peut plus aujourd'hui se donner l'illusion de croire qu'elle incarne à elle seule toute la légitimité humaine.

L'aménagement juste et fraternel de la demeure des hommes se fera par l'initiative et sous la responsabilité de l'ensemble de la famille humaine, au-delà du pluralisme religieux lui-même, — ou il ne se fera jamais.

Il n'y a aucune apparence d'ailleurs que, pour procéder à un tel aménagement, la communauté humaine attendra que les théologiens se soient mis d'accord sur ses modalités. Mieux vaudrait donc pour nous renoncer carrément à la chimère de l'hégémonie spirituelle sur la société, si par hasard, dans un repli de notre cœur, nous en cultivions encore le rêve attardé. Laissons les morts ensevelir leurs morts. Nous n'avons qu'une voix au milieu de la multitude. Tout ce qu'il nous demeure loisible de souhaiter, à partir de là, c'est que cette voix se révèle, en fait, intelligible à tous, juste, lucide, courageuse, attentive à l'expérience, au savoir et à la liberté d'autrui. Qu'il soit clair, également, que notre voix, lorsqu'elle réussit à se faire entendre, voudrait être moins magistrale que fraternelle, et que cette qualité soit visible sans qu'il soit trop nécessaire de le dire.

Au reste, comme nous l'avons déjà suggéré, la théologie rendra un bien meilleur service à la communauté humaine si, au lieu de faire toujours les mêmes grandes déclarations de sollicitude et de rapprochement en ce qui concerne les relations de l'église et du monde, elle commençait par pourvoir aux aménagements concrets de la fraternité évangélique à l'intérieur de la communauté chrétienne elle-même. Comme toujours, la parole restera de peu de poids si elle n'est pas appuyée sur l'exemple. C'est l'une des grandes pitiés de notre temps que les valeurs les plus précieuses de la fraternité chrétienne soient finalement allées se perdre, pour une bonne part, dans les décevantes structures du pouvoir et de l'anonymat.

Nous l'avons déjà laissé entendre, au surplus: un nouveau partage des responsabilités de la théologie dans la communauté humaine s'opère sous nos yeux. Nous assistons, semble-t-il, à la fin d'une longue époque, qui fut celle de la théologie encyclopédique du droit de regard et du pouvoir indirect. Dans l'intervalle, nombre de champs d'observation se sont peu à peu affranchis. Ils se sont également spécialisés. Depuis un siècle surtout, bien des tâches que la théologie avait cru pouvoir assumer autrefois, sont passées l'une après l'autre, notamment, aux diverses branches des sciences humaines. Aussi, des chantiers nouveaux ont été ouverts: entre autres, celui de la préhistoire. Rien n'indique, d'ailleurs, que cet immense

développement soit à la veille de toucher son terme. Tout compte fait, il ne nous paraît pas que la théologie doive regretter un instant que de nombreuses compétences soient ainsi tombées en d'autres mains. Il y a plutôt lieu de penser que, de ce partage, la théologie chrétienne retirera finalement une conscience plus aiguë de ses méthodes et de sa destination propres.

Deux voies de recherche pour la théologie

Au surplus, nous ne croyons pas que la théologie soit, de ce fait, menacée de se trouver bientôt sans emploi à l'intérieur de la communauté humaine elle-même. Beaucoup dépendra ici, à vrai dire, de l'intelligence que la théologie aura de ses responsabilités spécifiques dans la situation nouvelle qui lui est faite. A ce propos, il n'est pas question de tracer ici un programme d'avenir. Nous voudrions, néanmoins, pour terminer, indiquer brièvement deux voies de recherche qui, à elles seules, pourraient bien nous occuper fort longtemps.

La première concerne la situation du christianisme en regard de l'ensemble du phénomène religieux. L'observation des religions de la préhistoire et des religions du monde conduit, en effet, à poser, à ce propos, deux problèmes distincts, encore qu'ils soient trop souvent confondus: d'une part, celui d'un certain "particularisme", plus ou moins épisodique, de l'héritage chrétien, et, d'autre part, celui de l'"originalité" profonde, durable, de ce même héritage chrétien à l'intérieur d'un phénomène reconnu, dans sa dynamique essentielle, comme fondamentalement un.

En présence de ce double problème, qui devient de jour en jour plus inéluctable, quelle sera la principale tâche de la théologie de demain? Elle sera d'opérer, justement, le difficile mais nécessaire partage entre particularisme et originalité. Remarquons tout de suite, du reste, que la théologie ne doit pas craindre cette opération. On peut penser qu'un discernement de cette sorte pourra conduire, en fait, à faire ressortir l'universalité réelle du christianisme: 1) au-delà de son universalité simplement supposée, telle que celle-ci se présente couramment dans l'acceptation non-critique et plus ou moins indifférenciée des valeurs dites "traditionnelles"; 2) au-delà aussi de ce qui ne serait rien d'autre, au fond, qu'une entreprise de diffusion universelle de l'originalité et du particularisme

chrétiens fondus ensemble et pris, en conséquence, l'un pour l'autre. C'est d'ailleurs en percevant son originalité authentique dans la perspective générale du phénomène religieux que l'héritage chrétien préservera le plus efficacement, pour demain, ses chances d'offrir un sens valable à l'ensemble de la famille humaine.

De toute manière, la contestation radicale du particularisme chrétien que les religions du monde portent en ce moment jusqu'au centre de la pensée théologique, aura certainement de vastes conséquences. Ou bien, en effet, cette contestation tendra à diluer le christianisme dans les religions du monde, faute, en particulier, de la part de la théologie, d'avoir perçu à temps la véritable originalité de l'héritage chrétien; ou bien, à l'inverse, elle tendra à renforcer la perception interne de l'originalité de l'héritage chrétien, pour porter alors à son vrai niveau le sens durable des religions du monde. On le voit, la tâche est énorme, et ses résultats, quoi qu'il arrive, intéresseront au premier chef la conscience profonde de l'ensemble de la communauté humaine.

Enfin, ces dernières années, personne ne l'ignore plus, sacré, profane, sécularisation, désacralisation sont devenus des thèmes majeurs de l'interrogation chrétienne. Beaucoup de chrétiens sincères s'en inquiètent. D'autres s'enivrent d'une mutation capitale qu'ils semblent reconnaître pour la première fois. Certains, par ailleurs, ont l'air de penser que tout ce développement a été inauguré, en Occident d'abord, par l'action destructrice de quelques esprits aventureux. Disons simplement que le phénomène est beaucoup plus ancien, et aussi, beaucoup plus profond. Dans ces conditions, il importe que la théologie, notamment, ne perde pas pied.

Personnellement, nous sommes persuadé que le christianisme n'a rien à redouter d'un monde qui se sera reconnu profane. Nous croyons, au contraire, que l'héritage chrétien authentique pourra fleurir dans un tel monde. A une condition essentielle, cependant: c'est que, sous l'éclairage d'une théologie moins assoiffée de sécurités faciles, le christianisme reconnaisse qu'il est lui-même naturellement accordé, malgré certaines apparences, non à une extension maximale, mais bien plutôt à une extension minimale du sacré. Appuyée sur ce discernement initial, la théologie pourrait certainement, sans entamer sa consistance propre, offrir une participation beaucoup plus dégagée et beaucoup plus féconde à la longue entreprise de la construction de la demeure humaine. ●

l'incarnation

et le destin des hommes



par Louis O'Neill

Le fond du problème pour un chrétien, c'est l'incarnation. Tout autant et même plus peut-être que la résurrection. La nouvelle catéchèse parle beaucoup de résurrection, pour, une part, contrebalancer les excès d'une spiritualité trop axée sur la mort, celle du Christ et celle de chacun de nous. Mais l'incarnation pose au point de départ l'interrogation radicale, affirme le caractère insolite de la foi chrétienne: croire que le projet de Dieu pour l'homme, les choses du "salut", la "grâce" passent vraiment par les choses de l'homme, les plus humaines, les plus charnelles qui soient. Pas au-dessus, pas en faisant semblant, pas en dénaturant, mais bien au-dedans, au coeur des choses. Quand l'évangile ne pénètre plus le réel humain le plus concret, sensible ou affectif, économique, social ou politique, il n'y a plus d'incarnation. Quand la bonne nouvelle est célébrée sans que ces choses soient rejointes, assumées, ennoblies, la fête est tronquée. Du mystère de l'incarnation restent les vestiges, telles les expressions de tendresse et de bonté dont Noël, par exemple, fournit l'occasion: l'attention aux pauvres, le folklore, l'éveil des nostalgies enfantines, les décors de lumière, la neige artificielle; sans oublier l'énorme trafic capitaliste qui vient balayer les bribes de "surnaturel" dans l'esprit de ceux qui attendaient autre chose de l'événement; cette autre chose, à laquelle nous rêvons malgré tout, devinant que la joie de la fête n'est pas mensongère et que si la promesse ne s'est pas encore réalisée, celle du "Dieu parmi nous", rien ne nous dit que cela n'advient pas un jour.

L'événement est admirable et merveilleux, disent la théologie et la liturgie dans leurs langages traditionnels. Par l'Incarnation, le Verbe assume la nature humaine, il l'ennoblit, mais il ne la dénature pas. "Créée de façon admirable", elle est "renovée de façon encore plus admira-

ble", mais demeure nature de l'homme. Jésus enfant le fut en toutes choses, sauf pour l'"instinct" de mal. Il était pareil aux autres enfants, comme sa mère a été femme comme les autres femmes, juive parmi d'autres juives. La "Sainte Famille", ce devait être du monde ordinaire, avec l'air bien naturel des gens ordinaires.

Mystère au sein de l'être humain, au coeur des êtres, l'incarnation n'escamote pas la réalité humaine et ses exigences premières: la qualité de la vie, la qualité des choses, la recherche de vérité, de beauté, de justice, l'épanouissement des êtres. Elle n'est pas étrangère non plus à l'intervention des dynamismes vitaux: goût de vivre, amour, désir de possession et de pouvoir, qui influent sur l'histoire des individus et des groupes. Ni étrangère au rêve d'une montée collective et solidaire des hommes, à commencer par le projet de libération des plus pauvres parmi eux, puisque, selon les témoignages de l'évangile, le Christ s'est fait proche manifestement des plus démunis.

Ce rêve d'une "nature humaine" renouvelée par l'insertion d'une "vie divine", se heurte à de nombreux obstacles, issus du "péché originel". Des forces vitales, positives mais ambivalentes, habitent l'homme. Ce sont, au sens originel du terme, des "daimons", des inclinations qui pèsent sur le destin de l'homme, tout au long de son existence. On peut vouloir les réprimer, prétendre les ignorer, se résigner à subir leur poids ou chercher à les assumer. De toute façon, elles influent sur la vie des hommes et compliquent l'existence du chrétien.

Confrontés avec ces forces vitales, ces "puissances du monde", les chrétiens "les plus fervents" n'ont pas hésité à recourir aux solutions héroïques. Aux puissances qui portent les noms d'instinct de survie et sexualité, d'instinct de possession et d'argent, d'instinct de domination et de pouvoir, on a opposé une triple barrière: la sublimation, le détachement et l'obéissance. Ainsi prirent forme les trois fondements classiques de la vie religieuse. Même le chrétien ordinaire désireux de "perfection spirituelle" y trouvait une inspiration pour sa conduite. La femme résignée qui devient enceinte sans joie et qui élève courageusement de nombreux enfants, le travailleur exploité qui accomplit une tâche sans attrait et se contente d'un maigre salaire, l'homme d'affaires qui se fait pardonner des "peccadilles" en se montrant généreux envers les bonnes oeuvres, le citoyen apolitique et peureux qui subit silencieusement le joug de tous les pouvoirs sans croire qu'il pourrait y changer quelque chose, autant d'images qui véhiculent l'idée d'une nature humaine blessée, où la foi et la grâce apportent consolation et résignation mais où apparaît bien peu l'espoir de changer la condition humaine, de transformer l'ordre actuel des choses, l'ordre établi, "la destinée".

l'incarnation

Cette approche, classique en théologie et en pastorale, relie directement Incarnation et Rédemption. Le monde sauvé par Jésus est une vallée de larmes. Le bonheur ne dépend pas de la vie elle-même, qu'on doit subir. La joie de vivre est un trompe-l'oeil. Une minorité de favorisés semble connaître le bonheur, mais ce ne sont qu'apparences. Il est sans doute vrai que "la nature humaine a été refaite de façon encore plus admirable", comme dit la liturgie, mais cela n'a rien à voir avec la nature humaine concrète, quotidienne, charnelle. La transformation humaine qualitative est un rêve plus qu'une tâche. Tout, ici-bas, est relatif, contingent, sans importance, "rempli de vains appâts". L'homme ne fait que passer en ces lieux, "comme l'herbe qui est verte le matin et séchée le soir".

Dans ces perspectives, en raisonnant ainsi, on peut traverser des phases de vie difficiles et tenir le coup, garder espoir. Cette approche, il faut le reconnaître, a nourri la foi de milliers de chrétiens. Elle a consolidé les convictions des collectivités rudes et résistantes de Pologne, d'Irlande et d'ailleurs, elle a soutenu l'espoir des chrétiens persécutés, d'hommes et de femmes écrasés par la misère et qui voulaient encore croire en la bonté et la justice de Dieu. Pour ces croyants, l'Incarnation, célébrée surtout à Noël, était moins la certitude que les choses pouvaient vraiment changer ici-bas qu'une fuite dans le rêve: le rêve de ce que seraient les choses si enfin le "Bon Dieu" se mettait de la partie. Une foi sombre, têtue, tenace alimentait ce rêve. On chantait "Venez, divin Messie", mais on se résignait à ce que ça prenne beaucoup de temps avant qu'il vienne vraiment.

Cette vision des choses n'est pas dépourvue de validité. Ni entièrement décrochée de la réalité. En effet, des milliers d'hommes et de femmes, emprisonnés, brimés dans leur dignité, exploités dans de nombreux pays soumis à l'oppression, doivent se contenter d'une espérance à très long terme. Les centaines de milliers de gens que la famine vient de frapper en Ethiopie attendent peut-être un Messie dans une vallée sombre qui est celle des larmes et de la mort. Et combien d'êtres, dans les milieux défavorisés, que de lourdes peines heurtent en plein cœur, que le poids de la vie écrase de sa lourdeur! L'espoir qui naît pour eux de la bonne nouvelle proclamée à travers le mystère de Noël revêt, en ces cas, une signification des plus précieuses. La question est de savoir si l'incarnation se limite à cette dimension extrême de l'existence humaine, ou si l'espérance ne doit pas inclure plus que cela. Savoir si la vision et la tâche d'une meilleure qualité de la vie dans un monde mieux aménagé sont étrangères au projet de Dieu pour l'homme.

On a vu, disions-nous, dans le sexe, l'argent et le pouvoir les trois "daïmons", les trois grandes attirances de l'homme qui compliquent l'existence de ceux qui désirent imprégner leur vie quotidienne d'un esprit "plus évangélique". Or le Christ a peu parlé de sexualité, mais, dans les faits, c'est elle qui a surtout préoccupé les chrétiens, aussi bien les théologiens que les maîtres de la vie spirituelle. Quand les auteurs pieux parlent de "la sainte vertu", ils ne désignent ni la justice, ni la charité, mais la chasteté. Quand ils parlent de tentations, d'occasions de péché, ils pensent surtout aux problèmes de sexe. Les traités de morale traditionnelle contiennent des analyses longues

et minutieuses sur les problèmes soulevés par la sexualité, l'amour humain, les impulsions charnelles, alors qu'en matière de justice ils dépassent peu le palier des considérations générales. Cette préoccupation excessive a déteint sur les chrétiens ordinaires, d'hier et d'aujourd'hui. Jadis on discutait de modes, de danse, de fréquentations. Ces années-ci, on s'est entretenu surtout de pilule, de contraceptions et d'avortement.

Ce comportement s'explique diversement. D'abord, à cause de l'universalité du problème qui rejoint toutes les catégories d'individus, et cela dans leur vie quotidienne et très intime. Aussi, parce que la vie religieuse — tout comme le célibat des prêtres — était presque toute axée sur l'idée de vertu et de perfection par rapport à la chasteté. Cette insistance à influencer les façons de voir des chrétiens ordinaires. Enfin, le christianisme, dans son effort pour marquer l'activité humaine, s'est surtout occupé de la famille, de sa stabilité, des comportements les plus aptes à assurer cette stabilité. Or, les revendications de la vie affective y apparaissaient souvent comme des obstacles, des dangers, voire des perversions. Il importait d'enfermer dans des limites rigides les manifestations d'impulsions vitales dont les effets sont ambivalents. La morale bourgeoise, intervenant au nom de l'ordre, de la discipline et de la stabilité, a influé sur les esprits dans le même sens et a réussi peu à peu à faire avaliser par les forces religieuses sa propre échelle de valeurs.

La convergence de ces divers facteurs a marqué en profondeur la sensibilité morale chrétienne. "Je n'ai pas de péché à accuser", déclare le pénitent à son confesseur. C'est-à-dire pas de faute sexuelle, autrement dit, rien de vraiment important. Ce n'est que récemment que les progrès de la spiritualité conjugale ont modifié cette mentalité et révélé aux chrétiens qu'une approche purement négative de l'amour humain et de la vie affective n'était pas la meilleure façon d'assumer les valeurs affectives intimement liées à une perspective d'incarnation, par laquelle le Christ englobe les réalités charnelles non moins que les autres.

Cette fixation de la sensibilité morale sur la sexualité a contribué largement à façonner l'image bien connue de ces milieux chrétiens aux mœurs rigides, où le devoir familial est hautement estimé et où un jugement sévère pèse sur tous ceux qui n'obéissent pas aux normes officielles. Elle a suscité, certes, de multiples exemples de courage, de fermeté, de fidélité héroïque. Mais les nombreux effets négatifs révèlent bien que, dans ce domaine, le projet d'incarnation est resté partiellement en plan: déviations de la vie affective, frustrations, repliement de la personnalité, atrophie de la créativité, drames conjugaux qu'une approche plus humaine aurait pu éviter, fidélité religieuse morose, rancune sourde contre une éthique oppressive et insensible aux situations concrètes.

La suite est connue: la volonté de rapatrier les valeurs affectives et de donner à l'amour sa place au soleil n'est pas étrangère à la forte baisse de la pratique religieuse. La plupart du temps, ce n'est pas l'Evangile que l'on rejette, mais une mentalité historique et une approche culturelle qui prétendent en réfléter les exigences dans les moindres replis de la vie intime. Une recherche de nouveaux critères, marquée par de nombreux faux-pas a suivi ce rejet. Voulant contrecarrer ce courant, *Humanae vitae* est in-

tervenue, mais en vain, dans l'espoir de récupérer l'adhésion d'hommes et de femmes qui cherchent ailleurs une réponse à leur désir d'assumer la totalité de leur vie affective.

Il est assez souvent question d'argent et des richesses dans l'Evangile. Le Christ en parle la plupart du temps de façon négative, par des mises en garde. L'argent apparaît comme un obstacle majeur à l'entrée du Royaume. Jésus n'est pas gêné d'aborder ce sujet même si la majorité de ceux qui l'écoutent sont des gens ordinaires. Faut croire que la question est grave dans ses conséquences spirituelles. Et encore plus pour nous qui, comparés aux habitants du tiers-monde, sommes tous devenus, à divers degrés, des bien nantis. A ce propos, le Noël moderne est un paradoxe dans les pays d'économie d'abondance. Au lieu de la fête avec les pauvres, c'est devenu la fête de l'argent. Comme dit la Sagouine, fêter Noël, c'est pas une affaire de pauvres.

L'argent a toujours embarrassé les chrétiens. On l'a à la fois méprisé et recherché. On a essayé la solution radicale: le vœu de pauvreté. Mais les effets furent ambigus. La pauvreté individuelle des moines, jointe aux dons des fidèles, a engendré la richesse des abbayes. Les religieux pauvres sont devenus détenteurs d'une puissance économique impressionnante qui provoquait l'admiration des gens simples d'esprit, l'animosité des pauvres et éveillait la cupidité des princes et des rois en quête de sous pour garnir leurs coffres. L'activité quotidienne des religieux les portait du côté des petits, mais l'appareil collectif qu'ils avaient construit les identifiait aux puissances économiques.

A l'aide pour condamner les moindres "faiblesses de la chair", les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle ne savent trop que faire face à l'argent. On condamne le prêt à intérêt, mais on accepte les dons des usuriers. On aide les pauvres, mais on ne remet pas en question l'ordre social qui engendre la pauvreté. On rappelle aux riches le devoir de l'aumône, mais on conseille aux pauvres la résignation et la soumission à l'ordre établi.

Dans ce contexte, l'Eglise "servante des pauvres", c'est un mythe et l'Eglise *instrument de domination* des riches, c'est aussi un mythe. En réalité, l'ambiguïté de l'attitude des Eglises face au capitalisme, aux puissances financières, au monde des affaires, reflète la perplexité de la plupart des chrétiens face à l'argent. L'argent, d'un point de vue, est méprisable, mais il est aussi condition de mieux-être, de développement, de sécurité. La production des biens est une tâche légitime, mais le monde de l'argent constitue un système de normes où beaucoup de chrétiens ne se retrouvent pas facilement. On a parlé, à bon droit, de la jungle de la vie économique. La légalité y tient lieu de moralité et ce sont les puissants qui y imposent les lois. Ce qui compte, c'est produire, vendre, enregistrer des profits et produire encore, posant comme principe qu'au bout du processus chacun y trouvera son avantage. L'utilité, la légitimité de ce qu'on produit, vend ou achète est une question secondaire. La croissance est décrite comme étant la clé du progrès humain. L'activité économique trouve en elle-même sa propre justification. On est même prêt à vendre sa propre patrie ou dépouiller celle des autres, si l'opération s'avère rentable.

Durant plusieurs années, une usine de Montréal a produit le napalm dont se servaient les aviateurs américains pour assassiner des enfants et des vieillards au Vietnam. Ceux qui fabriquaient ce napalm étaient des chrétiens. La France et le Canada sont deux pays qui se classent au premier rang parmi les pays exportateurs d'armements. Aux U.S.A., pays de tradition puritaine, on forme ceux qui enseignent aux militaires latino-américains comment torturer les contestataires qui nuisent au bon rendement des investissements américains. Jadis, des chrétiens d'Europe se livraient à la traite des esclaves tout en veillant à ce que ceux-ci soient baptisés avant de mourir. Peu de gens s'opposèrent à l'odieux trafic, même parmi les hommes d'Eglise. Dans cette jungle où pirates et prédateurs s'en donnaient à cœur joie, les chrétiens exprimaient des réticences, avouaient quelque gêne, mais finalement accordaient le bénéfice du doute à ceux qui s'engageaient dans de telles entreprises et souvent compensaient par des aumônes le mal dont ils s'étaient rendus coupables.

Le monde de l'argent et du profit vit d'une existence autonome. Les normes morales ne le rejoignent que de l'extérieur, par la bande. Incertains, ne sachant que faire, les chrétiens suivent les habitudes du milieu et relèguent au domaine du privé la sensibilité morale que leur foi anime. Leur situation est celle de la jeune secrétaire "bonne chrétienne" qui travaille pour une compagnie de crédit. Son rôle consiste à signer des lettres, adresser des réclamations aux débiteurs et travailler en solidarité avec ceux qui exploitent la naïveté des emprunteurs. Sa foi, utile pour le dimanche, ressemble en semaine à un passeport invalide.

La force transformatrice de l'Evangile n'a pas encore pénétré le monde de l'argent et des affaires. Ni celui des producteurs de biens, ni celui des consommateurs, maîtres-gaspilleurs des économies d'abondance dont l'obsession de l'avoir camoufle la pauvreté de l'être. L'incarnation marque ici un échec. Mais ça ne semble inquiéter en pratique qu'un petit nombre de chrétiens, probablement ceux qui, par exemple, remettent radicalement en question le système et sont de plus en plus attirés par les conclusions de la théologie de la révolution. Les autres donnent l'impression d'entrer volontiers dans le grand jeu capitaliste. L'économie de gaspillage, l'exploitation du tiers-monde, les inégalités sociales, l'endettement sont des questions qui, semble-t-il, ne concernent pas leur foi. Celle-ci se limite à la vie privée et intime. Pour le reste, l'occasionnel geste de charité posé à l'occasion d'une collecte en faveur des lépreux, des missionnaires, des victimes d'une famine suffit pour leur donner bonne conscience.

Les difficultés posées par l'instinct de domination et la fonction du pouvoir occupent une place relativement importante dans l'Evangile. Le Christ et son entourage discutent de royauté, de privilèges, de préséance, de légitimité, de service des autres. Les nouveaux pouvoirs affrontent les anciens. L'autorité que s'attribue Jean le Baptiste dérange les pharisiens et l'establishment religieux. Les disciples rêvent de prestige et ont de la difficulté à accepter l'idée d'un Royaume où le service l'emporte

l'incarnation

sur la domination. Dominés par des pouvoirs étrangers, les Juifs attendent leur libération. Hérode, qui collabore avec le pouvoir romain, s'entend aussi avec les élites indigènes pour maintenir son pouvoir sur le peuple. Ponce-Pilate, qu'une décision administrative a plongé dans le guépier palestinien, surveille les autorités subalternes. Un trait commun à ces pouvoirs en place: un souverain mépris pour les petites gens, qu'ils exploitent. Un seul rôle est reconnu aux gens ordinaires: obéir, se taire et payer dîmes et impôts.

A la longue, l'enseignement de Jésus dérange l'ordre établi. La parole libératrice s'adresse à tous indistinctement, mais avec un impact plus grand chez les plus petits, les plus assoiffés. Elle proclame l'avènement de la liberté, une liberté avant tout spirituelle et intérieure, mais non sans conséquence sur la libération de l'homme total. Ce levain nouveau, fermentant dans les cœurs, fera peu à peu craquer les vieilles pâtes humaines du conservatisme et de la domination. Le vin neuf fera éclater les vieilles outres. Mais cela n'advient que lentement, au long des siècles, car les chrétiens eux-mêmes ne comprendront qu'à la lumière des signes des temps, la portée globale du message libérateur. Ce n'est que peu à peu qu'ils discerneront l'impact révolutionnaire du message, tel que l'évoque Marie dans son Magnificat.

Les premiers chrétiens, regroupés en petites sectes, ne contestent pas le pouvoir politique. On enseigne l'obéissance aux pouvoirs établis, tout en souhaitant que ces derniers favorisent la paix et laissent aux croyants le droit de vivre selon leur foi. Mais cet apolitisme sera de courte durée. Le pouvoir romain est soucieux de protéger les dieux de l'Empire, les cultes reconnus qui assurent l'ordre public et la stabilité. Il se méfie de ces petits groupes de spirituels qui vivent comme si les dieux officiels n'existaient pas. On dénonce l'athéisme des chrétiens. On les soupçonne de véhiculer une idéologie qui porte atteinte à l'ordre établi. Ainsi commence l'ère des persécutions.

Avec l'avènement de Constantin, les chrétiens, qui ont acquis une influence politique considérable, sont conscients de l'importance du pouvoir et le mettent à leur service. Ils sacralisent ce que les premiers chrétiens avaient désacralisé. En effet, en disant que toute autorité vient de Dieu, on voulait au départ affirmer surtout qu'elle n'appartient pas aux hommes qui l'exercent, lesquels ne sont donc pas des personnages sacrés. En sacralisant le pouvoir, les chrétiens de l'ère constantinienne s'alignent plus sur la tradition impériale que sur l'Évangile. D'où découlera cette ambiguïté au sujet de la notion chrétienne d'autorité et d'obéissance, ambiguïté qui pèsera d'un lourd poids dans l'histoire de la chrétienté.

A sa manière, la spiritualité médiévale incarne la Royauté de Jésus-Christ dans l'image de la Cité chrétienne. Les pouvoirs religieux et civils se complètent, se hiérarchisent, s'affrontent parfois, mais toujours à l'intérieur de la même idéologie qui leur attribue, aux uns et aux autres, une origine divine. L'instinct de domination et le service de l'autorité profitent également de cet ennoblissement. Empereurs et rois se décernent le titre de princes très chrétiens et conçoivent leurs privilèges comme originant d'en haut. Affublée d'un sens nouveau, la doctrine de l'o-

rigine divine du pouvoir facilite la soumission des peuples. Il reste aux gens ordinaires de prier pour que les princes, dont certains sont des mécréants notoires, pensent moins à assouvir leur soif de domination qu'à s'acquitter convenablement de leurs devoirs.

Mais le rêve de liberté évangélique et la conscience de la dignité du chrétien sauvé par Jésus-Christ modifient cet ordre de choses, peu à peu, sans bruit. L'idée que l'autorité est d'abord un service mine l'idolâtrie du pouvoir, trop hâtivement sacralisée par les chrétiens. Peu à peu les hommes rapatrient le pouvoir politique, souvent par des innovations dont on ne discerne pas les racines spirituelles, car le processus emprunte parfois un visage antireligieux. Il en sera de même pour les mouvements socio-économiques qui ébranleront l'appareil des privilèges révolus.

La conscientisation politique demeure, toutefois, de nos jours, un phénomène minoritaire, au sein des communautés chrétiennes. Même au-delà: on est encore loin de la démocratie gouvernante. Mais, chez nos contemporains, on commence à découvrir peu à peu que tout a une incidence politique. Tout processus de développement, tout projet d'instaurer plus de justice croise, à un moment donné, le champ du politique. En voulant ignorer la dimension politique des problèmes, les projets de justice et de fraternité se réduisent à de bonnes intentions sans suite. Dans un monde où l'éthique est en grande partie structurelle, l'apolitisme rend inefficace la volonté de bien. Le projet d'un monde meilleur, issu du rêve que fait naître en nous l'événement de l'Incarnation, ne peut faire l'économie de l'engagement politique. Or, dans ce domaine, la foi des chrétiens se révèle souvent d'une notoire impuissance. Le plus souvent, sauf de rares exceptions, elle exerce une influence qui tend à consolider de vieux pouvoirs, à maintenir les idéologies conservatrices, à encombrer le carrefour de l'histoire de régimes décadents et réactionnaires. La triste histoire de la Grèce, du Brésil, de l'Espagne illustre bien ce phénomène.

On parle de plus en plus actuellement de théologie de la révolution, entendant par là une théologie dont le discours comporte une re-lecture de l'Évangile avec la mise en lumière de son caractère transformateur et révolutionnaire. L'avantage de ce courant sera sans doute de contribuer à insérer dans la conscience chrétienne une dimension de l'incarnation que jusqu'ici le comportement des communautés chrétiennes avait mise en veilleuse. Il s'agit peut-être là d'un autre signe des temps.

L'histoire du christianisme montre que l'espérance engendrée par la bonne nouvelle coexiste, à tout âge de l'histoire, avec un constat d'échecs répétés, en maints domaines où les hommes souhaitent du plus profond de leur cœur la rénovation de leur être personnel et collectif. Mais l'espérance demeure, ce qui explique que, malgré tout, Noël réussit à éveiller nos espoirs, à secouer nos découragements et à donner le goût des recommencements. L'essentiel, c'est de comprendre que nous vivons toujours dans le temps de l'espérance. Se reprendre à espérer, se remettre à élaborer des projets de vie meilleure, de monde plus humain, de société plus juste, c'est la façon chrétienne d'attendre la venue de Jésus-Christ. ●

Découpez et envoyez au ministre du travail



M. Jean Cournoyer
Ministre du Travail
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Nous croyons que le gouvernement devrait légiférer pour qu'à l'avenir, tous les édifices publics soient dotés de dispositifs permettant un accès facile de ces édifices aux personnes handicapées. Les édifices sont habituellement construits en fonction des personnes normales alors qu'un fort pourcentage de notre population est handicapé soit par la vieillesse, les maladies cardiaques ou arthritiques, les infirmités de toutes sortes.

Nous espérons que vous tiendrez compte un jour des recommandations dans ce sens qui sont faites à chaque année au gouvernement par les associations d'handicapés et que vous exigerez que ces recommandations deviennent des normes dans le futur code du Bâtiment du Québec.

Bien à vous,

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

AS-TU DEUX MINUTES?

Lis-donc
QUÉBEC-PRESSE
dimanche...



20 FEV 1974